

Grenoble en transition

Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable en 2021



Édito du Maire

Grenoble sera dans quelques semaines Capitale Verte Européenne 2022. Plus qu'un titre, Capitale verte est un encouragement à aller plus loin et se projeter ensemble, acteurs publics, entreprises, associations, citoyen-nes vers 2030, pour faire de Grenoble une ville plus résiliente, plus accueillante et plus solidaire. Grenoble, ses habitant-es, ses forces vives sortiront renforcés de cette année historique, tournés vers l'avenir, plus soudés pour relever les défis climatiques et sociaux qui nous font face. C'est en ce sens qu'ont été définis 12 thèmes et de nombreux défis qui rythmeront l'année 2022 pour atténuer notre empreinte, réduire nos émissions et pollutions, adapter la ville au dérèglement climatique, chérir le vivant et garantir les sécurités du quotidien autour de thématiques centrales comme le logement, les déplacements et l'alimentation.



2021 a vu se renforcer nombre de politiques publiques structurantes qui participeront pleinement à cette dynamique Capitale verte. La transformation et le rééquilibrage de l'espace public se poursuit, de la place Victor Hugo au square du Lys Rouge, de la Presqu'île à l'Abbaye. L'action majeure menée dans le cadre des projets ANRU et GrandAlpe sur les quartiers Mistral, Lys-Rouge, Village Olympique et Villeneuve permet peu à peu de proposer des logements moins énergivores et donc moins coûteux pour les locataires, d'améliorer le cadre de vie et les espaces publics ou encore de rénover les équipements publics, services et commerces en proximité. Année fortement marquée par la pandémie et ses impacts sociaux et économiques, 2021 a mis la solidarité au centre des actions de la ville et du CCAS, avec la création de Volontaires solidaires, l'accompagnement des structures agissant dans le domaine de la grande précarité, le lancement de l'opération des Volets Verts ou encore l'action globale sur la pollution de l'air qui touche avant tout les grenoblois-es les plus modestes. A l'heure où les questions du lien social et de l'implication de toutes et tous sont cruciales, 2021 a surtout vu les citoyen-nes et acteurs associatifs répondre présent-es aux dispositifs proposés par la ville. L'implication citoyenne a permis d'enrichir et d'orienter la réflexion collective lors de la gestion de la crise Covid. Elle s'est aussi traduite très concrètement au travers de multiples actions de transformation du cadre de vie grâce aux budgets participatifs, au nouveau dispositif Végétalise ta ville ou encore aux Chantiers ouverts au public qui ne cessent de s'élargir à de nouveaux-elles habitant-es.

Au cœur de cette dynamique Capitale verte le projet des Place(s) aux enfants fait l'objet du focus de cette édition du rapport Développement Durable. Le projet a été lancé en 2021 sur 13 premiers espaces publics aux abords de 13 écoles de la ville. Ce projet qui croise des enjeux de convivialité au sein de chaque quartier, de sécurité des plus vulnérables sur l'espace public ou encore de végétalisation de l'espace public se poursuivra tout au long du mandat, en lien avec les habitant-es, parents d'élèves, enfants afin de concevoir des espaces agréables et appropriables par toutes et tous.

Sommaire

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Édito du Maire..... | 2 |
| Introduction..... | 5 |
| 1. Pourquoi ce rapport ?..... | 5 |
| 2. Du développement durable à la redirection écologique : quelques définitions pour se repérer..... | 6 |
| I. Habiter la ville..... | 9 |
| S'adapter au dérèglement climatique : rafraîchir la ville..... | 11 |
| La nature en ville progresse : toujours plus et mieux..... | 13 |
| Squares, places, parcs : un cadre de vie plus résilient et accueillant..... | 16 |
| Les grands projets urbains : vers un urbanisme généreux et fédérateur..... | 18 |
| Plan École : objectifs haute qualité de l'air intérieur, protection phonique et efficacité énergétique..... | 22 |
| L'école Marianne Cohn, un équipement à la hauteur des usages et enjeux..... | 23 |
| Mobilité : plus de place aux piétons, aux cycles et aux modes doux..... | 24 |
| Santé : qualité de l'air, prévention des polluants, des nuisances sonores et des fortes chaleurs..... | 27 |
| Valoriser le vivant : de la Bastille aux parcs et jardins..... | 29 |
| Prendre en compte le bien-être animal..... | 31 |
| II. Vivre tous ensemble..... | 33 |
| Le budget participatif fait éclore des projets citoyens..... | 35 |
| Les chantiers ouverts au public pour améliorer notre quotidien ensemble..... | 37 |
| Une participation citoyenne qui se réinvente..... | 39 |
| Ville amie de la jeunesse, un nouveau label à inventer ?..... | 40 |
| Donner du pouvoir d'expression aux jeunes pour faire société et réconcilier les générations | 41 |
| Volontariat et actions de solidarité : des outils pérennes pour les favoriser..... | 42 |

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Prendre soin de toutes et tous..... | 43 |
| Consommer autrement : recycler, réparer, produire et acheter local..... | 45 |
| III. Transformer l'action publique..... | 47 |
| Des engagements fermes et des actions symboliques fortes face à l'urgence climatique..... | 49 |
| Des citoyens pour repenser complètement les politiques publiques de demain..... | 50 |
| La sobriété, une nécessité dans la transition bas-carbone..... | 51 |
| Prendre en compte les limites planétaires pour faire des choix stratégiques..... | 52 |
| Transition énergétique : des actions au long cours qui portent leurs fruits..... | 53 |
| Sensibiliser et agir au quotidien..... | 54 |
| De la Biennale des Villes en transition à Capitale verte européenne..... | 56 |
| Prêts pour Grenoble Capitale Verte Européenne 2022 !..... | 57 |
| IV. Focus 2021 : Place aux enfants..... | 58 |
| Place(s) aux enfants, outil majeur de transformation des espaces publics..... | 59 |
| Sources..... | 61 |

Introduction

1. Pourquoi ce rapport ?

Comme chaque année, préalablement au débat d'orientation budgétaire, le Conseil Municipal est saisi d'un « Rapport sur la situation en matière de développement durable ». Il en va ainsi dans toutes les villes de plus de 50 000 habitants depuis la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 dite loi Grenelle 2 portant engagement national pour l'environnement. Ce rapport se destine à la fois aux élu-es, services municipaux et aux citoyen-es intéressé-es par les actions soutenues et mises en œuvre par la collectivité au regard des finalités du développement durable telles que définies par la loi :

- La lutte contre le changement climatique ;
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommations responsables.

Ce rapport s'attache à mettre en lumière les projets phares menés par la Ville de Grenoble d'octobre 2020 à septembre 2021 inclus. Les actions répertoriées sont organisées selon trois grands chapitres :

- « habiter la ville » : ce chapitre rassemble les actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie et de l'adaptation de notre environnement urbain aux défis du changement climatique.
- « vivre tous ensemble » : ce chapitre rassemble les actions en faveur de la participation citoyenne et des dispositifs de démocratie locale ainsi que les initiatives de solidarité et d'inclusion.
- « transformer l'action publique » : ce chapitre rassemble les actions qui concourent directement à une administration exemplaire, qui se transforme en interne et qui cherche à emmener le plus grand nombre dans cette voie de la transition.

Ces trois axes stratégiques permettent de présenter un très grand nombre de réalisations sans toutefois viser à l'exhaustivité. Le focus choisi pour ce Rapport 2021 porte sur la démarche « Place aux enfants » et réaffirme l'essentiel : construire au quotidien une ville désirable pour les générations futures.

Engagée dans une démarche de transition globale, l'ensemble des activités menées par la collectivité doivent concourir à l'atteinte des finalités du développement durable énoncées par la Loi Grenelle 2, ou plus récemment, aux dix-sept objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Adoptés en 2015 par ses États Membres, ces objectifs fixent un cap à l'horizon 2030 pour l'humanité et la planète. Grenoble, à son échelle, fait sa part pour inventer une ville résiliente, conviviale, innovante et solidaire. À travers ce Rapport, la Ville de Grenoble le fait savoir.

2. Du développement durable à la redirection écologique : quelques définitions pour se repérer

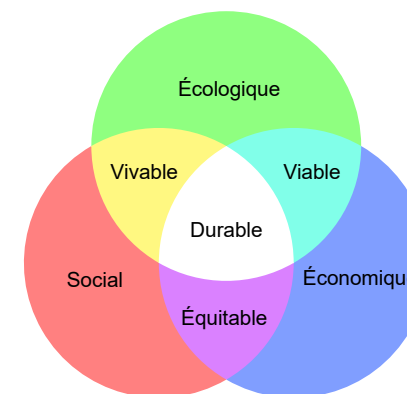
Propos préliminaire proposé par Antoine BACK, Maire-adjoint en charge des risques, de la prospective et de la résilience territoriale, de l'évaluation et des nouveaux indicateurs, de la stratégie alimentaire.

Depuis l'irruption du concept économique de développement durable dans la décennie 1980-1990, la connaissance scientifique des processus géophysiques à l'œuvre sur notre planète s'est grandement affinée. La volonté de concilier un certain mode de développement économique avec notre environnement planétaire s'est rapidement heurté à certaines limites : l'accélération du changement climatique, l'effondrement de la biodiversité, l'épuisement des sols comme de certaines ressources énergétiques et minières, la pollution des cours d'eau, la montée et l'acidification des océans... sont désormais bien documentés grâce aux travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). L'origine humaine de ces bouleversements planétaires n'est désormais plus une hypothèse mais une certitude établie, vérifiée, incontestable. Autant de défis qui rendent déjà obsolète le paradigme de « développement durable », d'autres notions et concepts sont apparus ces dernières décennies au gré de l'évolution de la connaissance scientifique. Sans doute est-il utile de les comprendre aujourd'hui pour mieux construire un futur collectif, juste et désirable.

Développement durable

Théorisée par le philosophe allemand Hans Jonas en 1979 et intégrée en 1987 dans le rapport Brundtland publié par la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement de l'ONU, la notion de développement durable définit un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. » Sa finalité est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre les enjeux environnemental, social et économique, en mobilisant pour cela le marché, l'État et la société civile.

Le développement durable vise à la préservation d'un modèle économique basé sur une hypothèse de croissance perpétuelle et de ressources infinies, avec la volonté d'en limiter les externalités négatives.



Transition écologique

Le concept de transition écologique est élaboré par Rob Hopkins en 2005. L'épuisement des ressources fossiles (particulièrement le pétrole abondant et bon marché) conjugué au dérèglement climatique (causé par la consommation effrénée des carburants fossiles) est susceptible de perturber nos sociétés basées sur la stabilité climatique et d'approvisionnement énergétique, et ce de façon potentiellement chaotique. Afin d'éviter une situation globale catastrophique, R. Hopkins préconise des changements de comportements individuels et collectifs fondés sur les principes de la permaculture et de l'intelligence collective.

Limites planétaires

En 2009 une équipe internationale de 26 chercheurs menés par Johan Rockström et Will Steffen (Stockholm Resilience Centre) a établi des seuils que l'humanité ne doit pas dépasser pour ne pas compromettre les conditions favorables dans lesquelles elle a pu se développer et pour pouvoir durablement vivre dans un écosystème sûr.

Un franchissement d'une ou plusieurs de ces limites planétaires pourrait provoquer des effets d'emballement, des modifications brutales et difficilement prévisibles de l'environnement planétaire pouvant conduire à un effondrement de la biosphère.

Théorie du donut

En 2012 l'économiste Kate Raworth tente de répondre à la question : comment allier les enjeux de justice sociale aux enjeux environnementaux, pour orienter l'économie en faveur d'un développement durable et juste ? Puisque les sciences naturelles ont défini des limites « extérieures », la justice sociale permet de définir les limites « intérieures », celles relevant des droits humains, des besoins essentiels attachés à chaque personne pour assurer son épanouissement.

En intégrant ce « plancher social » au « plafond environnemental », on devine un espace sûr et juste pour l'humanité dans lequel peut prospérer une économie inclusive et durable. La conception de ce « donut » permet ainsi de définir pour chaque territoire des trajectoires d'atterrissage qui permettent de répondre aux besoins des personnes dans la limite de ce que la planète peut offrir, fondées sur une économie régénérative.

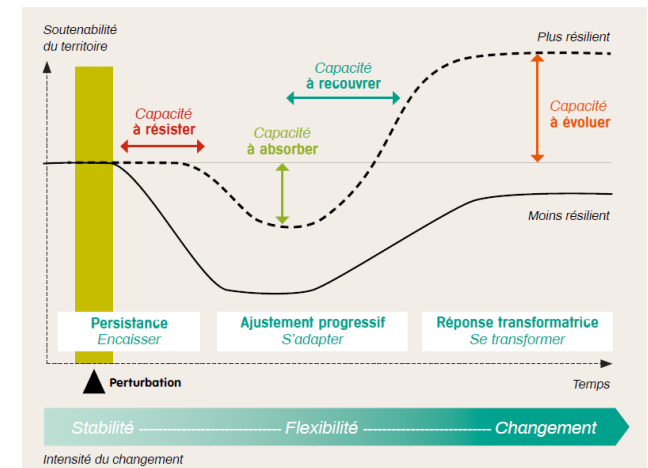
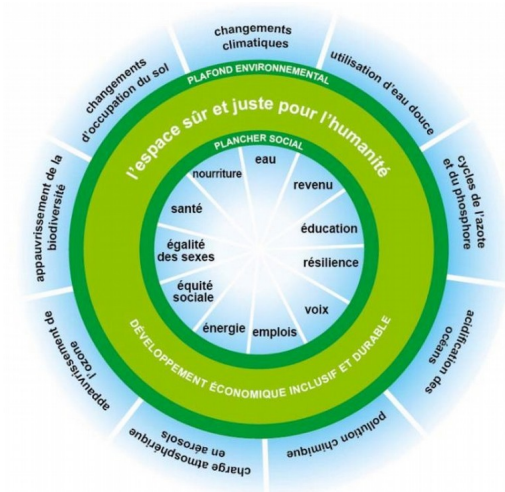
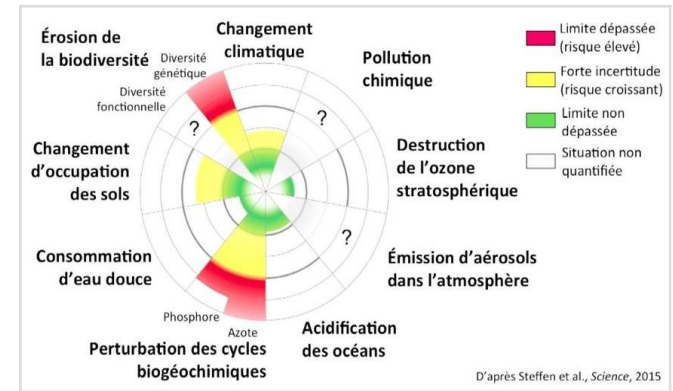
En avril 2020 Amsterdam est devenue la première ville au monde à instaurer le concept d'économie du donut dans ses choix de politiques publiques. En pleine pandémie de Covid-19, la capitale des Pays-Bas a fait le pari d'adopter un plan de relance qui associe justice sociale et transition écologique.

Résilience

Originellement issue de la physique des matériaux, la notion de résilience d'un système est la capacité globale de celui-ci à résister, à absorber, à recouvrer et à évoluer face à une perturbation.

La résilience mobilise la robustesse, l'adaptation et la transformabilité. C'est une qualité qui sera recherchée pour les territoires (on parle alors de « résilience territoriale »), notamment dans les stratégies de prévention des risques (vulnérabilités liées aux risques naturels, technologiques, systémiques) et d'adaptation au changement climatique.

Idéalement, les choix permettant de créer ou d'augmenter cette résilience doivent être collectifs et s'inscrire dans des trajectoires de transition écologique qui garantissent les besoins essentiels et le non-dépassement des limites planétaires.

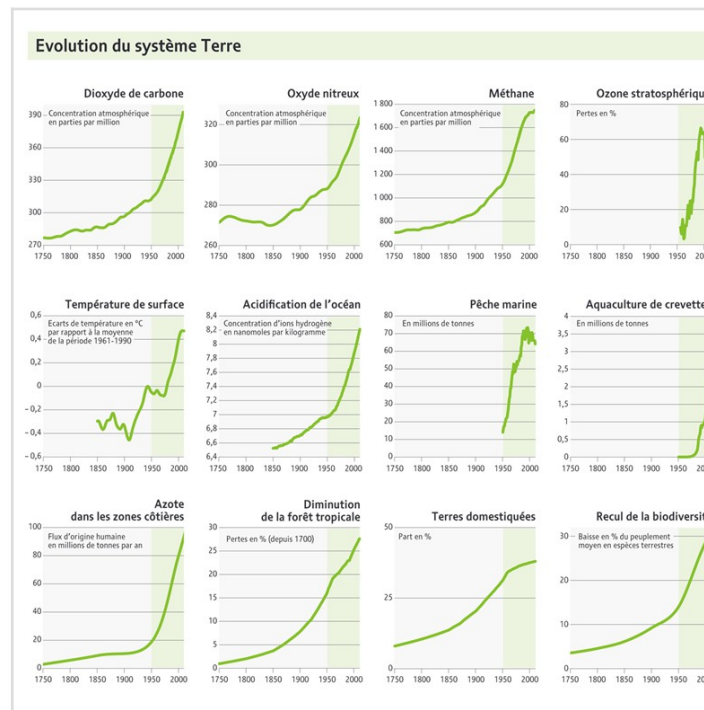


www.oxfamfrance.org

www.cerema.fr

Anthropocène

Popularisé en 2000 par le météorologue et chimiste de l'atmosphère Paul Josef Crutzen, l'Anthropocène est une époque de l'histoire de la Terre proposée pour caractériser l'ensemble des événements géologiques qui se sont produits depuis que les activités humaines ont une incidence globale significative sur l'écosystème terrestre. C'est la période durant laquelle l'influence de l'être humain sur la biosphère a atteint un tel niveau qu'elle est devenue une « force géologique » majeure capable de marquer la lithosphère. La période la plus récente de l'anthropocène est parfois dite la « grande accélération », car de nombreux indicateurs y présentent des courbes de type exponentiel.



www.monde-diplomatique.fr

Redirection écologique

La redirection écologique est un cadre, à la fois conceptuel et opérationnel, destiné à faire tenir les organisations publiques et privées, ainsi que les infrastructures et instruments de gestion qui les soutiennent dans les limites planétaires.

Inspiré du concept de « redirection » de Tony Fry, chercheur et designer australien, la redirection écologique s'oppose aux paradigmes « conciliateurs » de l'écologie (développement durable, responsabilité sociétale des entreprises, transition). Elle suggère que tout horizon éventuel de conciliation passe d'abord par un alignement des organisations publiques et privées sur les limites que l'anthropocène met en évidence, et cet alignement nécessite l'émergence d'une méthode spécifique : la conception, la mise en travail et l'expérimentation de protocoles (scientifiques, politiques ou organisationnels) d'arbitrage (protocoles collectifs de renoncement et/ou de réaffectation). Dans une démarche pragmatiste, la redirection écologique se conçoit comme un processus collectif et démocratique, qui laisse aux premiers concernés le soin de décider à quelles entités renoncer et comment y parvenir.



I. Habiter la ville

Ce chapitre rassemble les actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie et de l'adaptation de notre environnement urbain aux défis du changement climatique.



S'adapter au dérèglement climatique : rafraîchir la ville

Multiplier les accès à l'eau en ville

Face aux fortes chaleurs estivales, la Ville renforce chaque année les dispositifs de rafraîchissement sur l'espace public. Cet été ce sont 23 fontaines, 3 brumisateurs ainsi que les 3 grands bassins de la Ville, qui étaient en service pour proposer des points ponctuels de rafraîchissements. La brumisation, économe en eau et particulièrement appréciée des enfants se déploie sous différentes formes : intégrée par exemple au réaménagement de la Place Edmond Arnaud, ou encore en « aires de fraîcheur temporaires » avec une brumisation suspendue au Village olympique et dans l'hyper-centre.

Jeux et activités d'eau étaient au rendez-vous pour faire rimer fraîcheur et convivialité : 4 jeux d'eau mobiles (« effet pluie ») mis à disposition des associations et/ou des équipements de la Ville, le déploiement test d'un nouveau dispositif appelé « La Rue est vers l'eau » du quartier de l'Abbaye et Charles Dullin, du kayak au parc Bachelard, les jeux d'eau du parc Paul Mistral, sans oublier les cours d'écoles et les centres de loisirs.



Amélioration du confort d'été dans les bâtiments : priorité aux écoles

Les études et diagnostics réalisés (dont des simulations thermique dynamique réalisées dans 4 écoles : Bizanet, F. Buisson, La Rampe et L. Jouhaux) conduisent à la réalisation de travaux et/ou l'installation d'équipement adéquat pour limiter l'inconfort thermique, sans recourir à la climatisation classique. Stores extérieurs, films anti-UV sur les vitrages, ouvrant protégé (pour l'aération nocturne), remplacement des menuiseries, ventilation mécanique double flux, brasseurs d'air en plafond sont déployés progressivement. Au total, 31 écoles (maternelles et/ou élémentaires) ont fait l'objet de travaux d'amélioration du confort d'été en 2020 et 2021.

Les systèmes de rafraîchissement d'eau des cours d'école se multiplient eux aussi : 27 écoles en bénéficient désormais.

Cette action répond aux ambitions du Plan municipal canicule 2020-2022 et du Plan Écoles. Aujourd'hui, le confort d'été est systématiquement pris en compte pour le patrimoine à rénover et le bâti neuf dès sa conception.

3 nouvelles « oasis de fraîcheur »

Lauréat du Budget Participatif 2018, l'objectif du projet était de permettre au plus grand nombre de venir se rafraîchir dans des parcs disposant de fontaines réhabilitées. 3 fontaines ludiques en font de vrais îlots de fraîcheur en été : le bassin aux Escargots au cœur du parc Paul Mistral et les fontaines à jet d'eau du jardin du Bassin et du square Valérien Perrin. Budget total de l'opération : 285 000 €. Une inauguration festive et conviviale a eu lieu au Jardin du Bassin le 30 juin 2021.



27 écoles, 34 dispositifs d'eau

Les systèmes de rafraîchissement d'eau (tuyaux percés ou canule) se déploient progressivement dans les écoles et les centres de loisirs. À la fin du mandat, l'ensemble des écoles devraient être équipées.



150
BORNES
FONTAINES
DISTRIBUENT DE L'EAU POTABLE
SUR L'ESPACE PUBLIC PARTOUT À GRENOBLE

Îlot de chaleur urbain : 4,2 °C !

L'étude lancée en 2020 a notamment permis de mesurer « l'intensité moyenne de l'ICU » durant l'été 2020 à Grenoble : c'est l'écart de température relevé entre la station météo du Versoud et les sondes du centre-ville à 7 h du matin. Ces connaissances précises du climat urbain grenoblois visent à anticiper la nouvelle donne climatique dans l'aménagement et l'organisation des services publics. Le projet de recherche Cassandre, retenu par l'Ademe, va permettre d'approfondir le travail engagé en associant d'autres chercheurs ainsi que la Ville d'Echirolles.



La nature en ville progresse : toujours plus et mieux

Végétalise ta ville : simplifier pour amplifier

La nouvelle plateforme en ligne a été lancée en mai 2021 : elle regroupe, valorise et renforce les dispositifs existants en faveur du jardinage citoyen. À partir de cette interface unique, <http://vegetalise.grenoble.fr>, il est possible de rejoindre un jardin (collectif ou individuel), créer un espace à jardiner sur le domaine public (livraison d'un espace « prêt à planter » par la Ville), obtenir des arbres (essence sauvage ou fruitière), être conseillé (fiches pratiques et 28 visites-conseils réalisées).

Le format d'appel à projet, choisi pour stimuler les demandes de création d'espace, a rencontré un beau succès dès cette année : 76 projets de végétalisation d'espaces minéraux ou de façades sont actuellement à l'étude. Même engouement constaté pour la plantation de jeunes arbres sur des terrains privés : une opération de boîtage dans tous les pavillons de Grenoble et une campagne de communication renforcée ont été réalisées afin d'atteindre l'objectif ambitieux de 400 arbres plantés cet hiver.



Un budget de 10 000 € est désormais dédié à l'achat d'arbre à planter sur les terrains privés grenoblois.

Appropriation de l'espace public et déminéralisation restent les maîtres-mots du dispositif Végétalise ta ville.



Gestion naturelle des espaces verts : pour une nature épanouie

Suite au confinement du printemps 2020 et à l'absence d'intervention des jardiniers, le bilan positif sur la biodiversité a encouragé la Ville à accélérer le déploiement des pratiques naturalistes pour l'entretien des espaces verts. Cette gestion à la carte prend en compte tous les usages et le besoin de maintenir des zones de nature. Que ce soit dans le choix des emplacements des nouvelles plantations d'arbres ou d'arbustes ou la définition des espaces de pelouses en gestion dite naturelle, une grande attention est apportée à la préservation d'espaces de loisirs pour les habitant-es (espace dégagé et tondu pour jouer, pique-niquer, etc.).

Pour accompagner ces nouveaux paysages, une campagne de communication inédite a été déployée au printemps 2021 : dépliant explicatif, publications sur les réseaux sociaux, vidéos, lettre d'information, conférence de presse. La pédagogie est nécessaire pour changer progressivement les regards sur ces espaces essentiels à l'amélioration du cadre de vie et au bien-être en ville.

Parc La Bruyère : 7^e éco-jardin

La Ville est engagée depuis 2015 dans la démarche nationale « Eco-Jardin », le label de référence qui récompense les espaces verts gérés de manière écologique. 7 parcs et jardins sont désormais labellisés à Grenoble.



Plus de 100 arbres plantés

Avenue des Martyrs sur la Presqu'île, plus de 100 arbres ont été plantés durant l'hiver 2020-2021. C'est la plantation la plus importante de la saison, de quoi transformer encore un peu plus la physionomie du quartier.



160 kg de miel récoltés cette année

C'est la production des 15 ruches de la Ville (parcs, hôtel de ville, centre horticole notamment). La mise en pot a été réalisée en juillet dans le cadre d'animations avec l'espace personnes âgées de Bouchayer.



Des terrains de sport zéro phyto

En février 2021, la Ville de Grenoble a actualisé son arrêté de protection « zéro phyto » pris en 2019. La Ville de Grenoble n'utilise plus du tout de produits phytosanitaires chimiques, y compris dans les stades.

Passage au bio : les plants de légumes aussi

En 2021, le Centre horticole a obtenu la labellisation totale en Agriculture Biologique de sa production de plants légumiers pour la première année.



Pierre, Feuilles, Travaux !

La nouvelle newsletter hebdomadaire pour une communication du quotidien sur les activités des espaces verts est diffusée à 150 personnes environ (50 % d'agents et 50 % d'habitants ou d'organisations).



Des fleurs moins carbonées

L'équipe bouquetterie du Centre horticole a mis en place une production de fleurs coupées (destinées à la décoration). Moins de fleurs importées c'est moins de carbone émis, et un moindre coût financier pour la Ville.



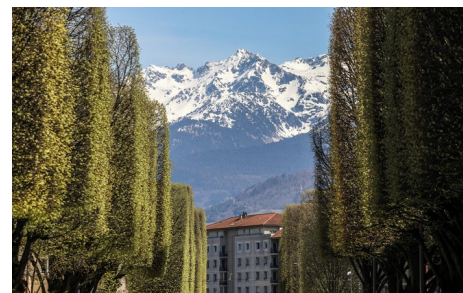
Valoriser les semences locales

De premiers essais de production ont été réalisés au centre horticole avec des plants labellisés « végétal-local », une marque développée par l'Office français de la Biodiversité. Une expérimentation prometteuse qui est vouée à perdurer.

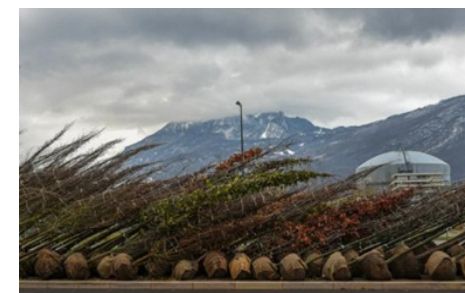
Étude « Grenoble arboricole – stratégie de l'arbre »

L'arbre en ville joue un rôle prépondérant pour le rafraîchissement et le bien-être citoyen. La conservation et l'intensification du patrimoine arboré, avec l'objectif de 10 000 nouveaux arbres plantés à l'horizon 2030, sont des points-clés de la stratégie de végétalisation de la ville. L'intégration de l'arbre dans la ville fait souvent suite à une somme de compromis impliquant une multitude d'acteurs : les aménagements sont parfois sources de conflits et requièrent un dialogue constant au quotidien.

Afin de faciliter et jalonner les échanges, la Ville travaille à une stratégie à court, moyen et long terme de conservation, promotion et intensification du patrimoine arboré avec l'appui d'un groupement extérieur. Cette stratégie est pensée dans plusieurs dimensions : sociale et sociétale, climatique, urbaine, technique, environnementale, juridique. Elle a pour but de toucher un public large : professionnels, institutionnels, usagers, etc.



20% 
**DE CANOPÉE
À GRENOBLE**



Jardin Sens'ationnel

Conçu et imaginé sur le principe du jardin éphémère, ce jardin a permis d'embellir le square Docteur Martin mais aussi de sensibiliser sur les différentes facettes de la nature en ville au travers d'expériences sensorielles stimulant les 5 sens. Le jardin s'est tenu les 22, 23 et 24 mai.

2 200 visiteurs ont parcouru le jardin et ont ainsi pu échanger avec les jardiniers de la Ville présents pour assurer l'animation des expériences sensorielles et informer sur les pratiques de gestion naturelle des espaces verts grenoblois.

Squares, places, parcs : un cadre de vie plus résilient et accueillant

Végétalisation pour le square du Lys Rouge et le parvis du Plateau

Les travaux effectués au square du Lys Rouge afin d'y assurer ombre et fraîcheur sont terminés. Ces travaux de rénovation étaient engagés dans le cadre du projet de renouvellement urbain Mistral-Lys Rouge. L'aménagement, inauguré le 9 juillet 2021 comprend l'accessibilité PMR, la plantation d'une cinquantaine d'arbres au sein de 700 m² d'espaces végétalisés ainsi que le remplacement des jeux pour enfants, l'installation d'un trampoline et d'une table de ping-pong.

Les aménagements d'agrément du parvis du Plateau continuent. Les décorations en mosaïque installées dans le cadre d'un Chantier Ouvert au Public ont ouvert le début de la requalification de cet espace central de vie. L'objectif du projet était de permettre la réduction de l'îlot de chaleur (ombrage, débitumisation, etc.) sur cet espace très minéral et d'y favoriser la rencontre et les échanges. Le projet a permis la création d'un espace végétal de près de 30 plantations d'arbres.



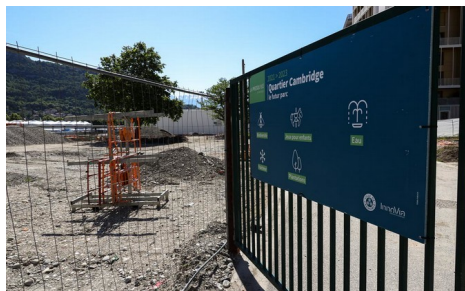
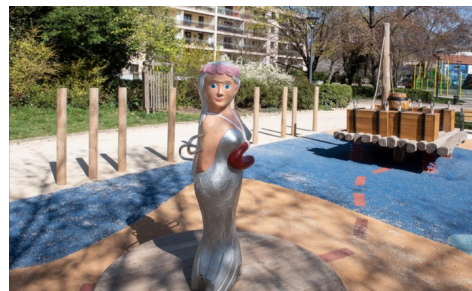
Un îlot de fraîcheur pour la place Edmond Arnaud

Une journée festive et partenariale est venue clôturer le réaménagement global de la place ce 18 septembre. Co-construite avec les riverains, elle est désormais plus adaptée aux usages et au climat.



Fête au square Waldeck Rousseau

Ce 18 septembre, une fête était organisée pour inaugurer les derniers équipements du square. Un travail de fond sur les usages a été mené dès la fin 2018, notamment pour tenir compte des besoins des jeunes.



Parc Cambridge, un nouvel écrin de nature au sein de la Presqu'île

En plein cœur du nouveau quartier l'aménagement d'un parc est en cours pour offrir aux habitant-es un hectare de fraîcheur, de loisirs, de convivialité et de nature. Le parc se composera d'une mosaïque d'ambiances, naturelles et ludiques, fédérées autour d'une mare écologique et d'un ruisseau (roselière de plus de 25 plantes, présence de poissons). Trois aires de jeux sont prévues, dont les thématiques ont été choisies avec les habitant-es.

Au total une palette végétale de 40 essences différentes (pour les 6000 arbustes et vivaces et près de 100 arbres) a été choisie: elle tient compte des spécificités du sol et est adaptée aux changements climatiques. Le parc systématise également recyclage et matériaux locaux.

Un premier travail de terrassement, pergola, habillage du transformateur et rectangle de pelouse ont été livrés en juillet 2021. La partie centrale sera livrée à Noël 2021. L'achèvement des travaux est prévu en 2023 pour un budget de 1,46 millions HT.

Nouveau visage et nouveaux usages pour la Place Victor Hugo

Parmi les espaces publics à embellir et à adapter au changement climatique afin d'offrir aux habitant-es végétation, accès à l'eau, ombrages autour d'éléments de convivialité, la Place Victor Hugo dont les travaux se sont déroulés de janvier à juillet est un exemple phare.

Le nouvel aménagement, d'un budget de 1,5 M€ TTC hors réseau, propose :

- Des pelouses légèrement agrandies sont désormais accessibles et de nouvelles assises ont été installées pour rendre la place propice à la détente.
- Des matériaux utilisés favorisent l'économie locale : les assises, structures d'assises et mobiliers sont issus du Royans ou des serrureries de Saint-Marcellin.

- La quasi-totalité des sols ont été rénovés dans l'objectif d'une place animée et adaptée à l'accueil d'animation comme le marché de Noël, les terrasses... Une surface de 4 450 m² a été désimperméabilisée : le bitume remplacé par du stabilisé ou du béton déactivé aux capacités infiltrantes.

- La modernisation des réseaux électriques et le renouvellement de l'éclairage par des LEDS permettra de diviser la pollution numérique par 15 et la consommation énergétique de 79 % (de 39 201 kWh à 8 211 kWh/an), soit un facteur 5 de baisse.

- La rénovation des réseaux d'eau potable et usées, la pose d'un minuteur sur la fontaine permettront des économies d'eau.

- La priorité donnée à la diversité : 22 nouvelles essences viendront enrichir la diversité du patrimoine arboré : 8 arbres supplémentaires, 26 arbustes, cépée et arbres tiges seront plantés au printemps 2022. Elles seront accompagnées par le renouvellement ponctuel d'arbres diagnostiqués en mauvais état (évolution négative à court ou moyen terme).

- La dimension patrimoniale n'a pas été oubliée : les travaux ont été réalisés en lien avec l'ABF, les statues de la Place nettoyées et une œuvre de l'artiste Jeremy Wood installée.

Au total, sans perdre son identité, la nouvelle place Victor Hugo devient l'exemple d'une place de cœur de ville embellie et adaptée au changement climatique.



Les grands projets urbains : vers un urbanisme généreux et fédérateur

Démarrage de la réhabilitation de 586 logements de l'Arlequin

Ce projet de réhabilitation de grande ampleur s'est concrétisé par la signature le 18 janvier 2021 d'une convention pour la mise en œuvre du plan de sauvegarde de l'Arlequin rassemblant 18 partenaires.

Le Plan de sauvegarde est un dispositif unique en Isère qui combine les financements de l'ANAH (21,9 M€), l'ANRU (3,9 M€), des collectivités (1,1 M€ pour la Ville, 2,8 M€ pour GAM), des bailleurs sociaux (12,5 M€) et syndicats (3,1 M€) pour un montant total de 45,5 M €.

Cette phase de travaux qui se déroulera jusqu'en 2024 concerne des copropriétés mixtes (logements sociaux et privés). Elle permettra de diminuer la consommation énergétique des bâtiments et diviser par deux les charges de chauffage des propriétaires, d'améliorer le dispositif de sécurité incendie et de réaliser des travaux sur les parties communes améliorant le cadre de vie des habitants.

L'objectif de performance énergétique visé est inférieur de 20 % au niveau certifié BBC Rénovation, soit 77 kWhEP/m² an.



GrandAlpe : de l'autopont au futur pôle d'échanges multimodal

Premier acte fort du projet, la déconstruction des 344 m de long de l'autopont Marie-Reynard reliant Grenoble à Echirolles, à proximité de Grand'place, a commencé le 6 septembre et finira début 2022.

À sa place : un pôle d'échange apaisé, une rue à double sens ramenée au sol et végétalisée, qui fera davantage de place aux piétons (larges trottoirs) et aux modes doux (piste cyclable).



Labellisation EcoQuartier des Villeneuves

Le Label EcoQuartier a été décerné le 9 février 2021 aux villes de Grenoble, d'Echirolles et à la métropole dans le cadre du projet de rénovation des Villeneuves. Ce label attribué par l'État repose sur plusieurs critères dont les aspects environnementaux, l'adaptation au changement climatique, la dimension participative et l'attractivité du quartier. Il est décerné en fonction des différentes étapes d'aménagement.

Aux Villeneuves, les collectivités ont misé sur la réhabilitation de l'existant, les liens entre les quartiers, la volonté de rendre le cadre de vie agréable, la mise en valeur de leurs atouts et notamment leur dynamisme citoyen.

La Villeneuve est le 5^e quartier grenoblois à recevoir le label (étape 2) ; il rejoint ainsi les EcoQuartiers De Bonne (étape 4), Bouchayer-Viallet et Blanche-Monier (étape 3) et cœur de Flaubert (étape 1), eux aussi récompensés pour leur démarche d'aménagement écologique, solidaire et agréable à vivre.



Emma, Elisa et Bois&Rêve : les trois futurs immeubles du quartier Flaubert

Après l'îlot Marcelline, qui compte 350 logements en cours de livraison, trois nouveaux lots ont été attribués sur la ZAC Flaubert à l'automne 2021. Au total, ce sont 116 logements proposés, dont 26 en « bail réel solidaire » (système d'accession sociale à la propriété qui propose des logements plus abordables et évite la spéculation).

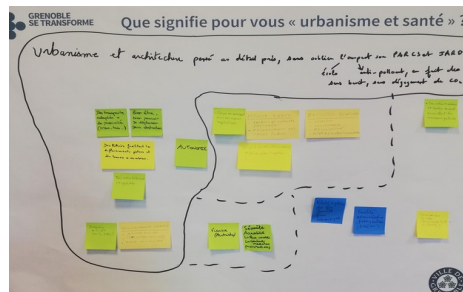
Ces trois futurs immeubles répondent aux exigences de l'EcoQuartier Flaubert : haute qualité environnementale et empreinte carbone mesurée, confort des logements et services aux habitants. Ils combinent performance énergétique et utilisation de matériaux biosourcés et locaux (bois, terre, paille) et proposent des rez-de-chaussées actifs avec un « tiers-lieu du soin » comprenant une maison de santé pluriprofessionnelle, un local à usage associatif, un café des enfants, un espace de coworking une cantine participative ou encore une crèche associative.

Pour un urbanisme favorable à la santé : une vaste étude est lancée

Cette étude comprend un diagnostic de santé territorialisé ainsi qu'un focus sur deux opérations d'aménagement en cours : le site de l'INSPE dans l'EcoQuartier Flaubert et le site de Cambridge Sud dans l'EcoCité Presqu'île.

Afin d'établir un diagnostic qui s'appuie sur le ressenti des habitants et des usagers, la méthodologie de travail s'est appuyée sur une démarche de participation citoyenne d'envergure qui s'est tenue en juin-juillet 2021 autour de différentes actions : une enquête sociologique en ligne et in situ à destination de tout-es les grenoblois-es, l'organisation d'un parking-day sur les sites pilotes et la tenue d'un atelier de travail avec le conseil des aînés. L'ensemble des éléments recueillis ont permis d'identifier et de hiérarchiser les déterminants de santé prioritaires pour les grenoblois-es à l'échelle de la ville et des deux opérations d'aménagement.

Le lancement des études opérationnelles pour la réalisation d'un quartier favorable à la santé sur le site de l'INSPE et la réalisation d'une charte d'habitat favorable à la santé à l'échelle de la ville sont prévus pour 2022.



Plan guide à La Bastille

Après une étude menée par l'AURG sur la Bastille grenobloise en 2019, la Ville de Grenoble a commandé en 2020 une étude sur la Cité du Rabot. Le CROUS, actuel gestionnaire de cette propriété d'État, prévoit de quitter les lieux en 2025. Les collectivités souhaitent œuvrer ensemble pour une nouvelle programmation pour ce site, respectueuse de la bastille.

Forte de ces actualités, la Ville de Grenoble a pris une délibération en décembre 2020, annonçant une dynamique de plan guide pour la Bastille, très partenariale, avec l'État, la Région, le Département, la Métropole, le PNR Chartreuse et les communes de Saint-Martin-le-Vinoux et la Tronche.

Avec plus de 600 000 visiteurs à l'année le site de la bastille est le premier site touristique isérois. Avec 500 espèces floristiques et 200 espèces faunistiques recensées, la bastille offre une belle biodiversité. Le premier enjeu du projet va alors porter sur l'équilibre à trouver entre fréquentation et préservation.

Avec plus de 790 murs répertoriés et des bâtiments témoins de 5 siècles d'histoire, la bastille est un site inscrit au titre des Monuments Historiques. Le deuxième enjeu du projet porte sur la valorisation patrimoniale de ce formidable ensemble.

Enfin, à travers ses richesses, la bastille, sorte de vigie des Alpes, permet de comprendre notre territoire d'hier, d'aujourd'hui et de demain et les enjeux qu'il s'agit de relever, comme valoriser l'existant, offrir des îlots de fraîcheur et nature en ville, veiller à la biodiversité, inciter aux mobilités douces, préserver un bien commun, lieu de loisirs et de contemplation ouvert à tous.





Urbanisme transitoire à l'Abbaye – Les volets verts

La cité de l'Abbaye fait l'objet d'un projet d'urbanisme transitoire « les volets verts ». Ce dispositif permet de préfigurer les futurs espaces publics, d'accueillir plusieurs acteurs culturels et associatifs, des services de la Ville et du CCAS et de déployer des lieux d'hébergement, et de solidarités. Les Volets Verts a pour ambition de créer un espace de cultures, de transitions, de solidarités et de convivialité au cœur du secteur 5.

Implanté dans un espace d'une surface d'environ 1 000 m², un tiers-lieu mutualisé situé aux 9 -11 place Charpin est partagé entre le Grand Collectif et le collectif Voisin. La dimension artistique et culturelle est portée par le Grand Collectif, association réunissant 5 équipes, qui place au cœur de sa démarche l'éducation populaire, le lien social et la culture comme moyen d'émancipation. Le Grand Collectif propose des espaces de travail et de création, l'accueil de compagnies extérieures, des ateliers de pratique artistique avec les habitants, des événements dans l'espace public. Le collectif Voisin, composé de 6 associations et collectifs d'habitants promeut de nouveaux modes de consommation et d'action alliant écologie, accessibilité économique ainsi que coopération (atelier bricolage, ludothèque, réparation de vélo, espace numérique...).

Les volets verts accueillent les plus précaires grâce à 80 places d'hébergement créées. 8 logements dédiés à l'hébergement de 20 personnes sont proposés par « Abri Jeunes » porté la Métropole et géré par un collectif d'associations regroupant l'Apardap, la Cimade, 3amie et la Fondation Abbé Pierre. Il côtoie les 8 logements dédiés à de l'hébergement d'urgence de 40 personnes portés par l'État et gérés par l'Ajhiralp et un projet de 4 logements conventionnés porté par la ville et le CCAS afin d'accueillir 20 personnes .

Pour les espaces publics, l'urbanisme transitoire concerne la piétonisation, la suppression de places de stationnement et la débitumisation au profit de végétalisation. Ces réalisations sont accompagnées de dispositifs de participation des habitants (chantiers ouverts publics) visant à favoriser par le faire la définition, l'appropriation et l'évaluation de ces espaces. En 2021 ces travaux ont concerné la place Charpin et la rue S. Buisson.

Plan École : objectifs haute qualité de l'air intérieur, protection phonique et efficacité énergétique

Le Parc Ampère-Vallier restructuré

Les travaux de transformation du parc, débutés à l'hiver 2020 en lien avec les travaux de l'A 480, ont pour objectif de végétaliser davantage (arbres, pelouse, massifs arbustifs), conforter les usages (aire de jeux pour enfants, terrain de boules/sport, jardins partagés, parc à chiens), apporter une cohérence entre les différents espaces et améliorer les cheminements avec les cours d'école. Les entrées du parc seront rendues plus lisibles et attrayantes côté boulevard Joseph Vallier et rue Ampère.



Rénovation des équipements Vallier

La rénovation du groupe scolaire et du gymnase Vallier, ont eu lieu d'avril à septembre. Ils font partie de l'opération de requalification globale liée à l'élargissement de l'A480.

La rénovation énergétique des écoles par la SPL Oser est globale : isolation, éclairage, ventilation double-flux et centrale photovoltaïque en toiture.

Le gymnase bénéficie d'une isolation thermique de l'enveloppe, du raccordement au chauffage urbain et d'une centrale de traitement de l'air. Objectif : 50 % d'économie d'énergie.



Extension de l'École Jean Racine

Pour la rentrée 2021, les élèves de l'école élémentaire Racine à Teisseire bénéficient de travaux inaugurés le 1^{er} octobre.

Une extension d'environ 250 m² a permis de créer deux classes et une salle pour le périscolaire. La réalisation est de haute qualité environnementale. Deux centrales photovoltaïques sont également présentes sur le toit du bâtiment existant, gérés par Energ'Y Citoyennes. Les abords de l'école ont eux aussi été rénovés.



Extension de l'École Diderot

Les travaux terminés à la rentrée 2021 permettent d'accueillir 8 classes. L'extension de 700 m² accueille les 3 classes maternelles, une salle de motricité. L'école existante a été restructurée pour l'accueil des 5 classes élémentaires et la création d'une bibliothèque. Le programme comprend aussi la création d'une salle polyvalente de 120 m² (ouverte aux associations), une entrée apaisée sur la rue Tanant ainsi que 120 m² de toiture végétalisée.



L'école Marianne Cohn, un équipement à la hauteur des usages et enjeux



L'école à énergie positive Marianne Cohn a ouvert ses portes aux premiers élèves en avril 2021

L'inauguration le 17 septembre est l'occasion pour les familles de découvrir ce nouveau bâtiment aux hautes performances énergétiques et écologiques. Les travaux avaient débuté en 2018 pour un budget total de 7,5 M €.

Conception bioclimatique, enveloppe thermique performante, système de chauffage et de ventilation économe et installation de panneaux photovoltaïques en toiture... le bâtiment, à énergie positive, qui mélange le bois et le métal, a également une faible empreinte carbone.

L'école Marianne Cohn peut accueillir dix classes (dont deux maternelles potentielles). Au premier et au deuxième étage, quatre salles de classe entourent une salle d'activité commune. Une terrasse triangulaire, pourra également être utilisée pour des projets pédagogiques autour du végétal. Au rez-de-chaussée est installé un restaurant scolaire ainsi qu'une salle plurivalente de 80 m². Son entrée indépendante lui permet d'être utilisée par des associations du quartier en dehors des temps scolaires.



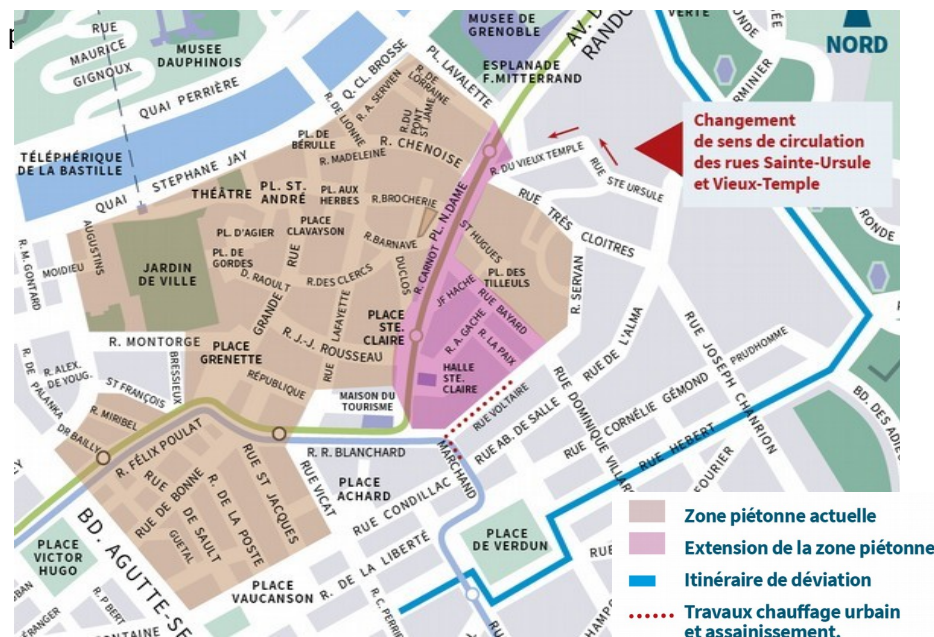
Mobilité : plus de place aux piétons, aux cycles et aux modes doux

Piétonnisation Sainte-Claire – Notre-Dame

Suite aux suggestions formulées lors du diagnostic en marchant en mars 2021 et à l'expérimentation de piétonisation temporaire à l'été 2020, dans la continuité des travaux d'entretien des voies de tram, la Ville et Grenoble-Alpes Métropole ont effectué des travaux pour le nouveau secteur piéton de Sainte-Claire/ Notre-Dame.

Le quartier est devenu officiellement piéton dès le 31 mai 2021 (des panneaux interdisant l'accès à la zone et dispositifs de régulation des accès installés). L'enlèvement des anciens matériels routiers (panneaux, potelets, etc.) et les travaux d'aménagement du nouveau secteur piéton (installation d'arceaux vélos, mobiliers d'assise, adaptation des terrasses) sont en cours. Ces travaux d'embellissement des espaces publics, avec l'étude des potentiels de végétalisation, devraient se terminer dans le courant de l'année 2023.

Cette piétonnisation permet d'améliorer le cadre de vie, de soutenir l'attractivité des commerces et de garantir un meilleur confort de déplacement des piétons.



Piétonnalisations « estivales » 2021

La dynamique des piétonnalisations estivales lancées en 2020 a été reconduite cette année pour les jours de l'Isère et le quartier Championnet (les samedis de juillet). Une nouvelle expérimentation a été réalisée sur le cours Berriat rendu aux piétons du 3 au 18 juillet.

Réaménagement rue voltaire

La rue Voltaire est fermée à la circulation de mai 2021 à février 2022 pour des travaux du réseau d'assainissement, de désamiantage, de raccordement au chauffage urbain et de rénovation de la chaussée. Une valorisation patrimoniale est également intégrée à cette requalification, avec des aménagements paysagers en bonus.

Prolongement de l'axe ChronoVélo Gare - Presqu'île

Les travaux de l'axe ChronoVélo desservant Saint-Egrève au campus de Saint-Martin-d'Hères se terminent à Grenoble. Les aménagements de la rue Henri Tarze commencés début 2021 permettent de relier la gare à la Presqu'île sur une voie de 4 m d'emprise.

Les 4 axes ChronoVélo offrent des itinéraires directs, confortables et sécurisés entre les communes de l'agglomération ainsi que des aires de service. Ils totalisent 49 km et traversent tous Grenoble.



Reprise du pouvoir de police circulation et stationnement

La ville de Grenoble a repris le pouvoir de police spécial « circulation et stationnement » au 1^{er} janvier 2021, pouvoir qui avait été transmis au Président de la Métropole lors de sa création. La loi prévoit que ce pouvoir de police peut être transmis ou repris par le maire chaque année.

En pratique, la Ville peut de nouveau définir son plan de circulation, les places PMR, autoriser les chantiers et les occupations commerciales du domaine public.



Pérennisation des TempoVélo

Les « coronapistes » ont fleuri sur le bitume de nombreuses villes en 2020. Grenoble disposait déjà de nombreuses pistes cyclables mais un réseau temporaire, les TempoVélo, a été créé en 2020. La plupart de ces pistes seront pérennisées : peinture blanche et balises fixées au sol pour 2021, puis des travaux plus lourds engagés ultérieurement. Parmi les TempoVélo supprimées par la Métropole, celle sur les Quais de l'Isère - Rive droite fait débat, des collectifs d'associations et d'utilisateurs réclament sa remise en service.





Rentrée du vélo-école

Les séances d'apprentissage du vélo « 1^{er} coup de pédale » ou de « remise en selle » sont proposés à des groupes d'une dizaine d'adultes par l'ADTC-Se déplacer autrement en partenariat avec les Maisons des habitant-es . Ces ateliers de pratique du vélo apportent confiance, sérénité et règles pour aborder la circulation en ville à vélo en toute sécurité. D'autres initiatives existent pour encourager et faciliter la pratique du vélo pour tou.tes.



Record : 5923 vélos !
C'est le nombre de vélos comptés sur la piste Chronovélo du Cours Lafontaine, un record enregistré le 23/09/21 (compteur en service depuis décembre 2019). 7 compteurs vélos sont répartis dans tout Grenoble.



Nouveaux bus GNV sur la ligne C5

20 nouveaux grands bus articulés alimentés en BioGNV issu de la station d'épuration d'Aquapole ont fait leur apparition en juin sur la ligne Chrono C5. Une ligne qui accueille 4 millions de voyageurs/an !



Grenoble confirme son titre de « capitale française du vélo »

C'est ainsi que certains titres de la presse ont relayé les résultats des données actualisées de recensement publiées par l'INSEE en juin 2021. Grenoble arrive en tête du classement avec 17,4 % des trajets domicile-travail qui sont effectués à vélo, devant Strasbourg puis Bordeaux.



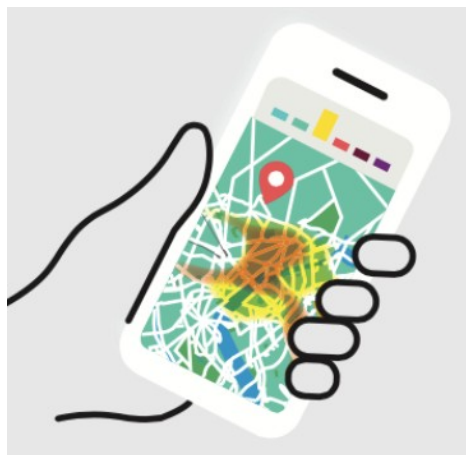
Un terrain pour une station GNV

La Ville a cédé à 1 € symbolique au SMMAG un terrain pour le déploiement d'une station GNV près du MIN.

Santé : qualité de l'air, prévention des polluants, des nuisances sonores et des fortes chaleurs

Contribution au plan d'action territorial pour la qualité de l'air

Une délibération de mars 2021 pose le cadre de référence de l'action municipale pour les 3 ans à venir. La Ville s'engage à mener des actions dans le champ de ses compétences et à accompagner les dispositifs des partenaires. Sont notamment citées : la contribution à la ZFE - véhicules utilitaires et poids lourds ; le soutien à la création d'une ZFE - véhicules particuliers ; la volonté de participer au renforcement de l'offre de covoiturage et de favoriser l'utilisation des transports en commun.



6 qualificatifs / 6 couleurs / 1 smiley pour symbole



Renforcement de la Prime Air Bois

En complément de la Prime de la Métropole (1 600 € + 400 € selon ressources) et de « Ma Prime Rénov » de l'État, la Ville apporte depuis l'automne 2021 une aide financière complémentaire afin de garantir la gratuité totale du changement d'appareils au bois non performants pour les ménages modestes et très modestes (aide de 400 à 800€). Un accompagnement des habitant-es concerné-es est prévu, en s'appuyant sur ses équipements de proximité et sur l'Agence locale de l'Énergie et du Climat (ALEC).



Mistral : une nouvelle frange boisée sur le talus adossé au mur de l'A480

Associer protection antibruit et végétalisation sur un tronçon de 450 m, c'est l'objectif du projet de « forêt urbaine » entre l'A480 et le quartier Mistral. Après les travaux d'aménagement et l'apport de terre végétale, à partir de cet hiver le talus accueillera progressivement environ 10 000 plants d'arbres de pousse rapide et d'essences variées. Les travaux sont gérés par la Métropole avec AREA. La Ville proposera un aménagement spécifique pour donner vie à l'espace à son pied.





Demande du retour de la gratuité lors des pics de pollution

Lors du pic de pollution de février 2021, la Police municipale s'est assurée du respect de la circulation différenciée. Les flottes de vélos et trottinettes Pony et Tier étaient gratuites conformément à la convention passée. Mais pour la première fois depuis 2017, le SMMAG n'a pas procédé à la gratuité totale du réseau de transport en commun.



Interpellation de l'État sur la qualité de l'air

En décembre 2020, lors d'une réunion à l'initiative du Président de la République et suite à l'injonction de la Commission européenne à agir, les élus des villes de Lyon, Strasbourg et Grenoble ont demandé un soutien à l'État pour financer les transports en commun et les mobilités actives.

Qualité de l'air intérieur : Grenoble récompensée

La Ville de Grenoble est lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoire engagé pour mon environnement, ma santé » grâce au projet « Qualité de l'air intérieur : investir et innover pour protéger en priorité les enfants des substances nocives ». Cette démarche est engagée depuis 2012 au sein des crèches et des écoles. Des exigences techniques pour les matériaux et la ventilation ainsi que des clauses sanitaires dans les marchés de fourniture scolaire sont mises en œuvre. Des actions de sensibilisation des usagers sont aussi déployées tout comme la surveillance de la qualité de l'air.

Radioactivité : une sonde sur le toit de l'école Diderot

Une sonde de mesure de la radioactivité a été installée sur la toiture de l'école Diderot. C'est la CRIIRAD (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité) qui a installé et qui exploite cette sonde.



Dispositif Canicule pour les personnes fragiles isolées

Dans une logique de prévention des risques sanitaires liés à des épisodes de forte chaleur, le CCAS permet aux personnes fragiles et isolées, âgées ou en situation de handicap de s'inscrire sur le « registre des personnes fragiles isolées » leur permettant de bénéficier d'un contact téléphonique de juin à septembre.



Moratoire sur l'installation d'antennes 5G

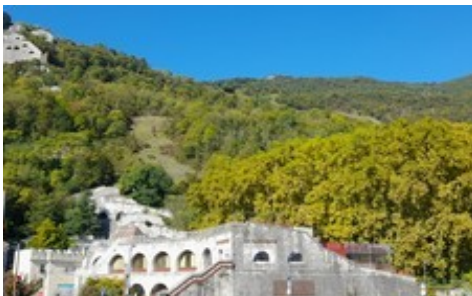
Lors du Conseil municipal de novembre 2020, un vœu pour un moratoire sur l'installation d'antennes 5G a été adressé à l'État. Considérant que le passage de la 4G à la 5G générerait plus de 30 % de consommation d'énergie en plus et aurait des effets sur la santé, selon la Convention citoyenne pour le climat.

Valoriser le vivant : de la Bastille aux parcs et jardins

La Bastille, un fort sauvage !
 Un court-métrage a été réalisé avec la LPO pour faire découvrir la Bastille sous tous ses angles, la richesse de sa biodiversité et les actions menées par Grenoble et les associations. Il est visionnable gratuitement en ligne.



Un livret sur les prairies sèches
 Pour présenter la faune et la flore de la Bastille aux scolaires et au public, un livret illustré avec la LPO et Gentiana a été publié cette année (financement FEDER du contrat vert et bleu métropolitain).



Un chantier participatif
 Une vingtaine d'habitants sont venus débroussailler pour redonner vie à une prairie, avec l'association Gentiana. Un résultat bien visible depuis le Pont de Chartreuse.



Des visites découvertes
 En partenariat avec la Régie du téléphérique, des visites ont été proposées aux habitants pour éveiller la curiosité des petits et des grands, animées par la LPO et Gentiana.

La biodiversité à l'honneur...
 Le programme a mis l'accent sur les enjeux actuels lors d'une journée « Climat et biodiversité : de la planification à l'action », avec conférence et ateliers en partenariat avec l'EPSCOT et le CNFPT.



... de la Biennale des Villes en Transition 2021
 Le programme proposait également le plein de balades « Nature » : oiseaux, plantes de rues, berges de l'Isère, fermes urbaines, ainsi qu'une table ronde spéciale « La Bastille révolutionne la biodiversité ».



Une nouvelle mare à la Bastille
 Pour favoriser les espèces aquatiques et offrir de l'eau aux animaux, la Ville crée des mares avec la LPO, dans le cadre de son contrat vert et bleu. Une de plus a vu le jour à La Bastille.



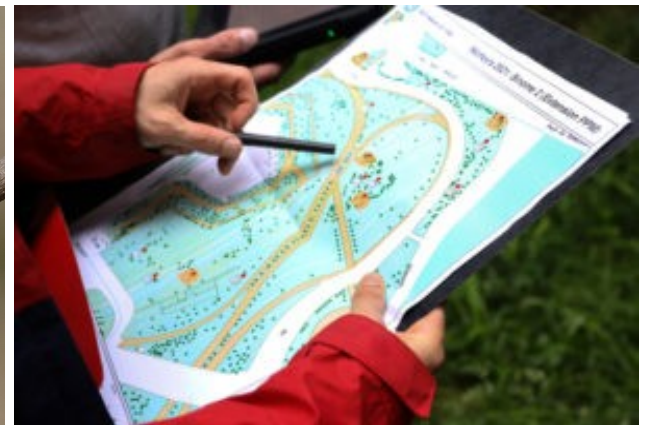
De l'écopâturage en ville !
 L'écopâturage urbain se poursuit au parc des Champs-Élysées, avec un double objectif : conserver des moutons de race ancienne et entretenir les espaces verts de manière écologique.

Le suivi de la biodiversité s'élargit au projet « nichoirs »

9 agents du service Nature en Ville ont été formés au suivi des oiseaux dans le prolongement du projet « Nichoir ». Leur rôle : en hiver, voir si les nichoirs ont été occupés et s'assurer qu'ils sont toujours en bon état pour continuer à accueillir la mésange bleue, la mésange charbonnière voire le moineau domestique. Et au printemps, observer la nidification.

Ce projet « Nichoirs », lauréat au budget participatif en 2017, a permis d'installer plusieurs centaines de nichoirs à mésanges et de gîtes à chauve-souris. Le relevé de cet hiver montre que 80 % des nichoirs à mésange ont été occupés au printemps 2020. Un réel succès, car ces espèces sont nos alliées pour réguler les parasites comme la chenille de la pyrale du buis et la chenille processionnaire du pin... et pour lutter contre les moustiques.

Ce suivi vient en complément des suivis ornithologiques réalisés par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) depuis 2017, et des suivis papillons par un autre groupe d'agents depuis 2014. En parallèle, la Ville adapte ses pratiques d'entretien des espaces verts pour offrir le couvert : espèces végétales locales et zones refuges afin de laisser pousser les fleurs qui attirent les insectes et montent en graines pour nourrir les oiseaux.



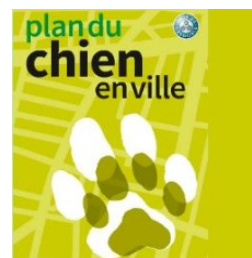
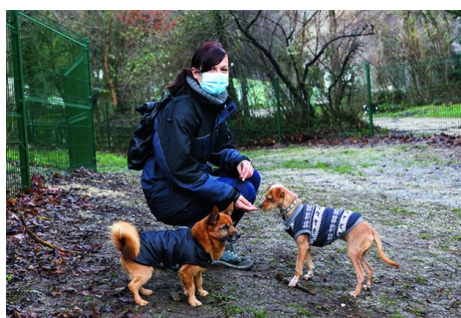
Prendre en compte le bien-être animal

Un plan d'action ambitieux pour le bien-être animal

La délibération du 14 juin 2021 propose que de nombreuses politiques publiques intègrent le bien-être animal et leurs conditions de vie dans leurs objectifs. Considérant les animaux comme des membres légitimes de notre écosystème, la Ville entend prendre en compte la lutte contre l'exploitation et les maltraitements animaux et les conditions de vie des animaux.

Afin d'intégrer et protéger les animaux domestiques, la Ville aménagera de nouvelles zones de liberté pour les chiens, renforcera le travail de responsabilisation des propriétaires (comportements agressifs et déjections canines) et soutient le projet de création d'un cimetière et un crématorium pour animaux.

Afin de protéger les animaux sauvages et de la faune urbaine, sont mises en place une campagne de sensibilisation sur les animaux liminaires qui méritent autant de respect que les animaux domestiques ainsi que des mesures de prévention (dont stérilisation) pour gérer les sur-populations (de surmulots ou pigeons).



Dans l'alimentation aussi

La transition vers une alimentation végétale et éthique limite les souffrances animales et les impacts de l'élevage industriel. L'introduction de critères de bien-être animal dans la commande publique y participe afin notamment d'éviter d'utiliser les produits ayant été testés sur animaux, les produits ou sous-produits issus d'élevage intensif, sans lumière naturelle, etc.

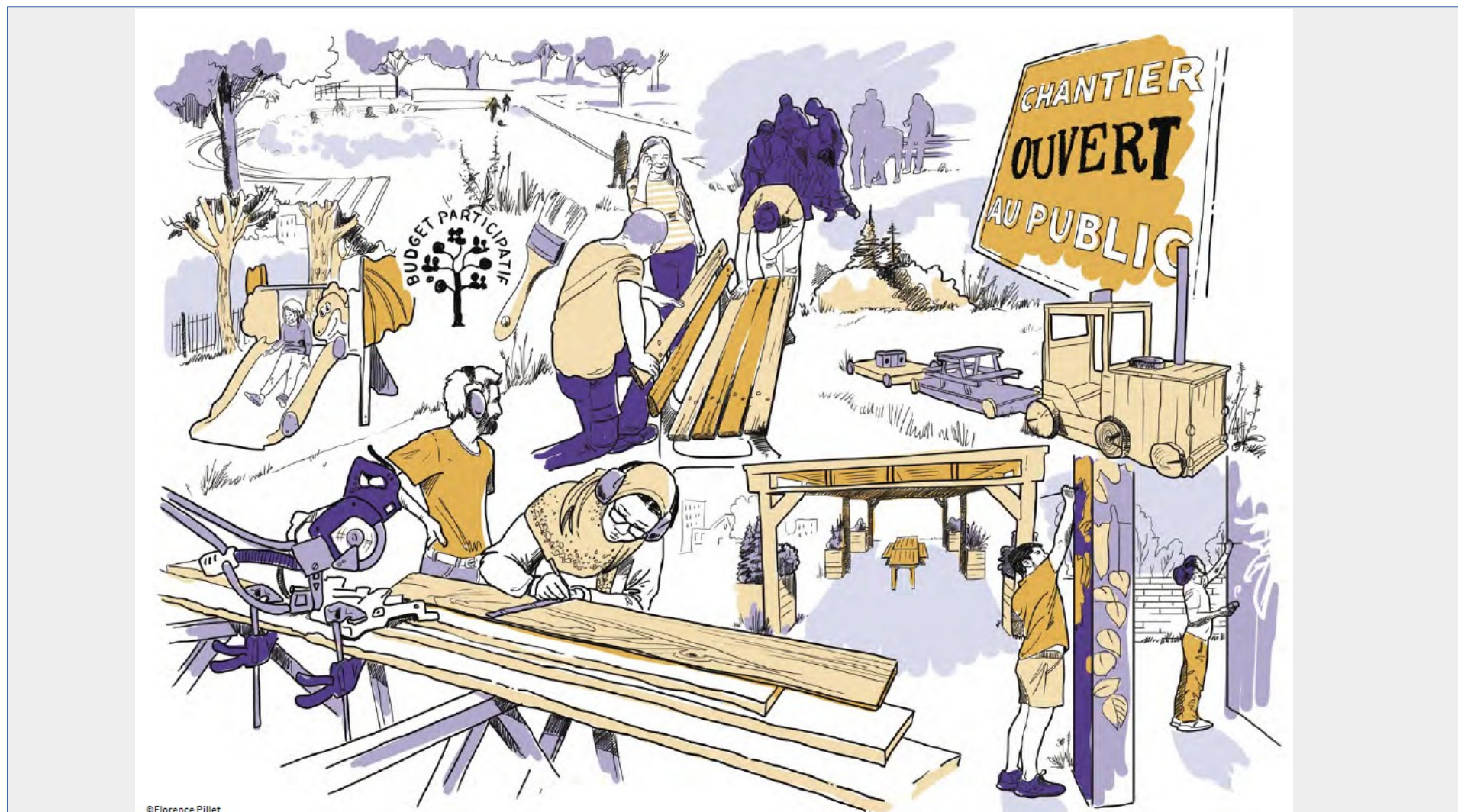
La Ville s'engage avec l'introduction d'un 2^e repas végétarien par semaine (1,5 aujourd'hui) et le choix d'une alternative quotidienne végétarienne dans les cantines scolaires.

Le Trophée « éducatrice canine et féline municipale » pour la Ville

Fin 2020, Grenoble a remporté le 3^e Grand Prix de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine grâce à son agent dédié à l'éducation canine et féline. L'éducatrice agit en coup de pouce sur la relation, le lien de confiance entre l'Homme et l'animal, particulièrement en ville, qui n'est pas l'endroit naturel du chien. Plusieurs propositions sont donc offertes aux propriétaires : séances individuelles, cours collectifs pour les chiens adultes ou ados, école du chiot...

II. Vivre tous ensemble

Ce chapitre rassemble les actions en faveur de la participation citoyenne et des dispositifs de démocratie locale ainsi que les initiatives de solidarité et d'inclusion.



©Florence Pillet

Le budget participatif fait éclore des projets citoyens



Jardin sans frontière : la graine plantée en 2019 porte ses fruits

Situé sur les berges de l'Isère, à côté du Stade des Alpes, le Jardin sans frontières a ouvert ses portes au printemps 2021. Ce jardin solidaire, projet lauréat du budget participatif 2019, accompagné à hauteur de 135 000 €, est né d'un rassemblement d'ami-es, de migrant-es et non migrant-es qui voulaient offrir un lieu de rassemblement et d'épanouissement à chacun-e. L'objectif de ce jardin ouvert à tous et toutes est de travailler ensemble, de partager les savoir-faire et d'accroître l'autonomie alimentaire des personnes en difficultés.

D'une surface de 2 500 m² il se compose de deux grandes serres et trois parcelles de pleine terre : une pour les légumes d'ici, une autre pour les légumes d'ailleurs, et une de permaculture, ainsi que de deux ruches. Les jardinier-es sont accompagné-es par des agriculteur-rices bénévoles et l'association propose chaque week-end des ateliers jardinage avec au programme plantations, partage d'expérience et de savoir-faire.

Un Handiparc au Parc Georges Pompidou

Handiparc est un projet issu du budget participatif 2018 qui propose qu'un parc de chaque secteur de la ville ait une aire de jeux où puissent aussi jouer des enfants en situation de handicap.

Après celle de la Place Saint Bruno en 2020, cette seconde aire de jeux a été inaugurée le 8 juillet 2021. Des ateliers créatifs pour découvrir les sens, des activités physiques adaptées et un spectacle de chansigne ont été proposés lors de l'inauguration, faisant écho à l'aménagement du Handiparc, qui met l'accent sur le toucher, avec des objets en relief, du sable, etc.

La prochaine aire de jeux Handiparc sera aménagée dans le parc des Champs-Élysées. Des ateliers auprès de 80 enfants fréquentant les structures associatives du quartier ont permis de leur faire choisir leurs activités ludiques préférés. « Se cacher, sauter, glisser et escalader » ont été choisis et rejoindront d'autres éléments ludiques comme les jeux d'eau, le tout à concevoir autour du thème de la forêt.



Un 4^{ème} trophée de la participation et de la concertation

En récompense des rendez-vous du Budget participatif 100 % numériques organisés en mai -juin 2020 pour faire vivre le dispositif malgré la crise sanitaire. Les sessions virtuelles ont permis d'enrichir les 3/4 des projets.



Cool roof à la Bifurk

Le toit de La Bifurk a été recouvert d'une peinture blanche réfléchissante et écologique dans le but de réfléchir la lumière afin d'atténuer les effets du changement climatique. Des capteurs ont été installés pour mesurer la température avant/après.



La 6^{ème} édition du Budget participatif 2020-2021

Un total de 113 idées ont été déposées par les habitant-es pour la session 2020. Après les rencontres virtuelles (les rendez-vous en ligne organisés au printemps), 800 personnes ont participé au Forum des idées le 5 septembre 2020. Les 29 projets pré-sélectionnés ont été proposés au vote des Grenoblois du 2 au 7 novembre 2020 (bureaux de vote et sur les marchés). Les 4711 votants ont choisi les 12 projets lauréats du budget participatif 2020.

Depuis 2015

59 projets lauréats
34 projets déjà réalisés

2 frigos solidaires installés

Ces frigos installés dans l'espace public permettent à chacun de déposer ou prendre de la nourriture gratuitement et librement. La gestion est assurée par les associations Cuisine sans frontière et Gaïa.



Cendriers ludiques à la Bastille

Avec un sondage ludique pour attirer l'œil, dont les réponses se mesurent à la hauteur de l'amas de mégots présents dans le cendrier : 2 cendriers sont installés à la Bastille et d'autres sont dédiés à des événements.



Budget participatif 7^{ème} édition

Le 7^{ème} est lancé

L'appel à idées de la 7^{ème} édition du Budget participatif s'est déroulé du 7 juin au 20 juillet 2021, suivant un calendrier repensé. Les festivités estivales permettent de gagner en visibilité notamment. Sur les 102 projets déposés, 87 ont été jugés éligibles. Rendez-vous en mars 2022 pour le Forum des idées et la pré-sélection des projets. La clôture avec le vote aura lieu en début d'été.

Les chantiers ouverts au public pour améliorer notre quotidien ensemble

COP Vieux Temple



COP / Ludic Street Lavoisier à tapis



COP Hoche



COP Bois d'Artas



COP Sidi Brahim



Photo COP Bifurk



Le printemps des COP

Depuis 2014, la Ville de Grenoble déploie plusieurs dispositifs pour inciter les habitants à devenir acteur-rices des transformations de leur territoire. Budget participatif, Fonds de participation des habitants, Végétalise ta Ville, Conseils Citoyens Indépendants... Parmi ces propositions, les Chantiers Ouverts au Public (COP) sont basés sur un principe simple, ils offrent la possibilité aux habitants de s'investir concrètement dans un projet à l'échelle micro-locale, de son élaboration à sa réalisation.

Cette méthode agile appelle à la mobilisation des citoyen-nes pour agir en faveur de l'espace public qu'ils et elles ont en commun.

En 2021, la Ville a souhaité appuyer cette démarche participative en lançant le Printemps des COP. Au total 10 projets ont vu le jour entre les mois de mars et de juin.

Il a été par exemple possible de construire des jardinières en bois dans le parc Hoche, de créer une pyramide de fleurs au Bois-d'Artas, de participer à la réalisation d'une fresque et d'une mosaïque dans la cour du Vieux-Temple ou encore de fabriquer des bancs à l'école Sidi-Brahim.





COP au Rondeau

Le centre d'hébergement du Rondeau avait déjà fait l'objet d'un premier COP en 2019. Après plusieurs mois de travaux importants pour aménager ce site, les résidents et le CCAS ont souhaité entamer un deuxième chantier participatif.

L'objectif était d'aménager un lieu de vie en construisant une pergola géante avec un bar, un barbecue et 13 tables de pique-nique pour les 13 chalets des résidents. La peinture des algeco a été terminée et les résidents ont également fabriqué des bancs. Six jardinières ont été fabriquées pour réaliser des plantations.

COP avec des jeunes européens à Teisseire

L'association Concordia, la Ville de Grenoble et le bailleur social ACTIS, ont entamé un partenariat en 2020 en organisant un premier COP sur le quartier Hoche. Devant le succès de cette première étape, un nouveau COP a été organisé durant le mois de juillet 2021 sur le quartier de Teisseire.

Ce COP avait pour objectif de rénover, végétaliser et embellir deux espaces, en vue d'améliorer le quotidien des habitants. Notamment à travers la construction de cabanes, de figurines en bois, d'un bateau pour les enfants et d'une grande table de pique-nique en bois. Mais également avec la réalisation de peintures au sol et de plusieurs fresques colorées dont une mosaïque. Le tout accompagné par un menuisier, un mosaïste et un artiste graffeur.



Une participation citoyenne qui se réinvente

La Convention citoyenne COVID-19 : expérimenter la participation citoyenne en temps de crise

La Convention COVID-19 a été l'occasion d'expérimenter la participation citoyenne en période de crise, une première pour la Ville ! Elle a réuni plus de 90 grenoblois-es lors de six réunions en présentiel de novembre 2020 à avril 2021, et mobilisé 250 habitant-es au total, via des questionnaires en ligne.

Les discussions ont porté à la fois sur des questions d'ordre sanitaire, comme l'information sur la vaccination ou le dépistage avant les fêtes de fin d'années, mais aussi sur des problématiques plus générales comme l'accès de tous et toutes à la culture, y compris hors période de crise sanitaire.

Face aux multiples décisions à prendre au quotidien pour gérer la situation sanitaire, l'avis des citoyen-nés ont permis d'éclairer ces décisions, que ce soit pour les conforter ou les mettre en question. La convention citoyenne a ainsi constitué un appui pour la cellule de coordination de la Ville, en charge de prendre les décisions municipales pendant toute la période de crise sanitaire.



Une question,
un problème,
une proposition ?



De la médiation à la votation : 3 dispositifs d'interpellation citoyenne

Dans la lignée du « droit d'interpellation et de votation citoyenne » actif de 2016 à 2018, trois nouveaux dispositifs de prise en compte des interpellations citoyennes collectives sont à disposition des grenoblois-es depuis juin 2021 :

- La médiation d'initiative citoyenne (50 soutiens) : deux réunions de travail rassemblant les porteurs, les élu-es et services référents sur la thématique abordée. Le compte-rendu de la médiation est publié en ligne.
- L'atelier d'initiative citoyenne (1 000 soutiens) : 25 habitant-es tiré-es au sort, 3 séances de travail pour dégager des préconisations qui sont discutées en conseil municipal.
- La votation d'initiative citoyenne (8 000 soutiens) : la proposition fait l'objet d'une votation des grenoblois-es, le résultat est discuté en conseil municipal.

Trois interpellations collectives sont parvenues à la ville au 15/10, dont deux actuellement dans la phase de médiation d'initiative citoyenne.

Ville amie de la jeunesse, un nouveau label à inventer ?

Plateforme jeunes-grenoble.fr

Cet outil numérique lancé en avril à destination des 16-25 ans regroupe les informations, ressources et solutions de soutien aux jeunes en un seul espace. La plateforme jeunes-grenoble.fr a été développée par les services de la ville et du CCAS en lien avec la Mission Locale, Info-Jeunes 38 et l'Université Grenoble-Alpes. Les 4 rubriques (je veux aider, je me sens seul, j'ai besoin d'aide, je veux connaître mes droits) renvoient vers les bonnes informations et contacts, les démarches à faire et les structures d'accompagnement adaptées.



3^e édition des « Chantiers Jeunes »

Ce dispositif permet aux jeunes Grenoblois-ses de participer pendant les vacances à une ou plusieurs actions de solidarité telles que des travaux d'entretien au sein d'un jardin partagé, de sentiers de randonnée, des animations auprès de personnes âgées, des sorties avec des personnes en situation de handicap... 80 jeunes en 2019, 140 en 2020 et XX en 2021 de jeunes volontaires ont proposé de leur temps (3h30 par jour) et ont été accompagnés par différents services pour découvrir la solidarité en contrepartie de 105 €/semaine.



3 jeunes suivis par la PJJ aident à la réalisation d'une jardinière innovante

Ce projet inclusif et innovant, débuté en 2020 sur l'initiative de deux agents a vu le jour en juin 2021, grâce à l'implication de trois jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Cette jardinière mobile adaptée pour les personnes en fauteuil a été co-conçue et testée par une personne à mobilité réduite et réalisée par une entreprise de serrurerie locale. Le prototype installé au jardin partagé du parc des Champs-Elysées sera développé dans d'autres jardins et Ehpad.



Donner du pouvoir d'expression aux jeunes pour faire société et réconcilier les générations

Émergences VII : « Raconte-moi ton histoire »

Le projet « Emergences » a pour mission de favoriser la création de cercles vertueux entre la jeunesse et les divers acteurs du Territoire. Tel un incubateur sociétal, il expérimente les interactions gagnantes, valorise les savoir-faire et savoir-être au-delà des réseaux « naturels » et tend à améliorer le futur de nos concitoyens en s'appuyant sur la création d'une communauté positive. Le fil conducteur de cette 7^{ème} édition est le début d'une aventure pour tout jeune qui souhaite prendre la parole sur les thématiques des villes en transition et le contexte sanitaire actuel. Le projet LudicStreet en partenariat avec la MDH Bois d'Artas et le Service Espaces Public et Citoyenneté, a permis aux jeunes de se réapproprier l'espace public de manière ludique.

Durant la biennale des villes en transitions, les jeunes ont participé aux master class qui ont permis de maîtriser les techniques du débat et d'échanger sur les thématiques telles que les discriminations etc. Le spectacle final a eu lieu à la MC2 le 11 juin les jeunes se sont exprimés avec leurs mots sur les maux de la société en partant de leur parcours de vie.



Emergences Hoche la tête : « Ma vie te parle »

La crise sanitaire a profondément modifié les rapports entre les jeunes et leurs aîné-es et le conflit latent qui existait avant la crise est en train de prendre de l'ampleur. Aussi, la Ville a choisi d'orienter l'événement Emergences sur la thématique du « renfort du lien entre deux générations » dans l'espoir que des jeunes et des aîné-es se retrouvent autour d'un projet commun qui leur permette de renouer le dialogue afin de modifier leurs représentations respectives.

« Émergences Hoche la tête » a donc proposé une restitution d'ateliers durant laquelle des jeunes ont déclamé, dansé et chanté leurs histoires. Ils étaient sur scène avec les aîné-es qui sont venus partager leurs souvenirs à la jeune génération. À travers leurs joies, leurs envies, leurs surprises ou encore leurs enthousiasmes, ensemble, ils ont échangé et appris de leurs différences. La restitution de ce projet artistique a eu lieu le 25 septembre dans le parc Hoche, en partenariat avec la Maison des Habitant-es du Bois d'Artas.



Volontariat et actions de solidarité : des outils pérennes pour les favoriser

Plateforme « Volontaires Solidaires de Grenoble »

Depuis novembre 2020, un service numérique destiné à faciliter l'entraide volontaire et bénévole sur le territoire de la Ville de Grenoble a été créée au sein de la Direction de l'action territoriale. La plateforme internet se compose de 3 volets : « L'entraide entre habitant-e-s » pour une mise en relation directe entre habitant-es ; « Le parrainage solidaire » pour une mise en lien entre des parrains-marraines avec des jeunes étudiant-es isolé-es ; « Missions de volontariat » pour les appels à volontaires sur des missions de solidarités ponctuelles, proposées par les services municipaux et les associations de solidarité de Grenoble.

Ces missions jouent un rôle novateur dans l'approche du bénévolat et touchent un public de volontaires plus jeune (60 % ont moins de 50 ans). Sur une année de fonctionnement (octobre 2020 à octobre 2021), plus de 300 volontaires se sont mobilisé-es pour proposer leur aide directe, 50 parrainages et/ou marrainages ont pu avoir lieu et une trentaine de missions de volontariat ont pu être réalisées avec le soutien de 200 personnes.



Tous les dispositifs



Zoom sur le parrainage solidaire des jeunes

Le dispositif vise à créer des liens de convivialité et de solidarité entre des jeunes, étudiant-es ou pas, isolés, de plus de 18 ans, issus de toute nationalité, et vivant à Grenoble et une famille ou une personne grenobloise volontaire.

Le parrainage-marrainage c'est initier des liens de réciprocité, des échanges mutuels. Par exemple, se retrouver dans un parc pour discuter, partager un thé/ café, faire découvrir Grenoble, partager une sortie en montagne ou un moment sportif : c'est un moyen concret pour aider à sortir de l'isolement.

Créé en octobre 2020 suite à une alerte forte sur la situation d'isolement des étudiant-es, la Ville a souhaité déployer ce troisième volet de la plateforme volontaire solidaire, en lien étroit avec les associations étudiantes. À ce jour plus de 50 mises en relation ont pu avoir lieu.

Prendre soin de toutes et tous

Nouveau local pour Le Fournil

Le Fournil a investi en juin l'ancienne école C. Bernard, 17 quai de la Graille. Dans ses nouveaux locaux de 300 m², l'association offre des repas au tarif de 1€ et accompagne vers la réinsertion, l'hébergement, l'accès aux droits et à la santé les publics les plus précaires.



La Petite Pause : un nouveau lieu d'accueil et de repos

Depuis janvier 2021, ce lieu d'accueil temporaire pour les week-ends d'hiver offre écoute, convivialité, boissons chaudes et un espace de jeux aux familles avec enfants et personnes isolées sans abri.



Évacuation et mise à l'abri des personnes du bidonville Jean Macé

La proposition de mise à disposition d'un bâtiment pour les 100 personnes du bidonville Jean Macé par la Ville a été refusée, mais l'État s'est engagé au relogement des occupants.



Hébergement d'urgence

La Ville et le CCAS sont toujours engagés pour l'hébergement des plus précaires, en dehors de toute compétence obligatoire. Le CCAS gère des centaines de places dans divers centres d'hébergement.

Déménagement du CCAS à Claudel

Pour les usager-es, l'accent est mis sur la proximité, avec des espaces de confidentialité aménagés pour prendre en charge les demandes les plus spécifiques, et la simplification des démarches.



Soutien aux aidant-es

La Ville a signé le 25 septembre la charte «Ville Aidante Alzheimer» et a organisé début octobre « La semaine des aînées et des aidant-es » pour faire connaître les actions municipales. Un plan d'aide aux aidant-es est en cours.



Ferme d'insertion Mille Pousses

Nouvellement installée à côté du lycée hôtelier, la ferme urbaine développe son activité depuis avril 2021. Elle lie production locale (pousses, plantes et fleurs comestibles) et insertion professionnelle avec pour objectif de passer de 2 à 4 personnes en insertion.



L'appel de Grenoble pour en finir avec le Sida

Les 650 acteurs réunis fin septembre à Grenoble lors du 22^e congrès de la Société française de lutte contre le sida ont formulé 10 propositions pour en finir avec le VIH en 2030, qui passent par un changement de société.

Ateliers d'autodéfense, un exemple d'action engagée dans le plan d'actions pour l'égalité femmes-hommes, genres et sexualités

La Ville de Grenoble est engagée dans le cadre de son plan d'actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes, les genres et les sexualités, contre les violences faites aux femmes et aux minorisé-es de genre et plus particulièrement contre le harcèlement dans l'espace public et le milieu professionnel.

À cet effet, la mission égalité des droits a déployé en 2021, de façon expérimentale, des ateliers d'autonomie et de prévention des agressions. Cette action permet de décaler le regard et d'agir différemment sur cette thématique, en rendant les femmes actrices, face aux problématiques de harcèlement. Ces ateliers, animés par l'association ANCRAGES, sont proposés en deux versions l'une en direction des grenobloises et l'autre en direction des agent-es de la Ville.

Sur l'Été Oh Parc, des ateliers de sensibilisation à l'autodéfense de deux heures ont été proposés aux habitant-es de Grenoble : deux pour les femmes et un pour les jeunes filles. 40 participantes en ont bénéficié, faisant de cette animation, l'action la plus fréquentée de la programmation de l'été Oh parc 2021 sur Mistral.

A l'automne 2021, trois ateliers de sensibilisation aux techniques orales d'autodéfense seront proposées aux agents-es de la Ville : les inscriptions sont déjà pleines. Le profil d'agent-es : de toute catégorie, avec des missions majoritairement en lien direct avec le public.

D'autres actions sont mises en œuvre par les services de la Ville et du CCAS contre les violences faites aux femmes : création d'un observatoire, renforcement de l'offre d'hébergement, formation des agent-es de la Police municipale, animations pour sensibiliser au harcèlement de rue, etc.

Mais les actions visent également à lutter contre les stéréotypes dès le plus jeune âge, développer la pratique sportive des femmes et jeunes-filles, inciter les femmes à participer à la vie citoyenne et adapter l'action de la ville à la diversité des identités.



Consommer autrement : recycler, réparer, produire et acheter local

La Machinerie, le tiers-lieu de La Villeneuve a ouvert ses portes

La Machinerie est tiers-lieu construit avec les habitant-es des quartiers de La Villeneuve, du Village Olympique et de Vigny Musset. Porté par la Régie de quartier, ce nouveau lieu, inauguré le 7 septembre est le résultat d'un travail partenarial entre l'Etat, Grenoble-Alpes Métropole et la Ville dans le cadre du projet de renouvellement urbain de La Villeneuve.

Situé au rez-de-chaussée du parking silo de l'Arlequin, ce tiers-lieu offre différents services aux habitant-es regroupés en 3 zones. Un café associatif central, au sein duquel il sera possible de participer à des ateliers de cuisine et d'un accueil pour la conciergerie. Le Pêle-Mêle, boutique de réemploi située jusque-là sur la place du Marché, a pris place sur la partie droite du local. La troisième partie du tiers-lieu regroupe un Fablab qui dispose de plusieurs machines à commandes numériques, un atelier bricolage pour concrétiser différentes idées de réalisation, et un espace d'accompagnement numérique animé par des partenaires et les futur-es médiateur-rices numériques de La Machinerie.



Boutique Pop'up République

Après avoir accueilli en 2020 le collectif d'artisans grenoblois « C'est fait ici », la SCIC Fabricanova a occupé les locaux en juin-juillet, proposant à la vente divers objets issus du réemploi.



Soutien aux commerces locaux pour les Fêtes de fin d'année

La Ville a renforcé l'accompagnement de la vitalité commerciale pendant cette période cruciale pour le commerce local. En coordination avec la Métropole, les commerces ont eu la possibilité d'occuper une partie de l'espace public situé au droit de leur devanture. Un marché de Noël virtuel a été mis en place sur le site grenoble.fr dès le 1^{er} décembre. Les exposants habituels du marché de l'économie sociale et solidaire du square Dr Martin ont été relogés à la Caserne de Bonne.



Opération La belle braderie

Au centre-ville s'est déroulée le 19 septembre la première édition de la Belle Braderie destinée à valoriser le commerce, l'artisanat et la création locale. Plusieurs jeunes marques grenobloises allient création locale et impact environnemental.





III. Transformer l'action publique

Ce chapitre rassemble les actions qui concourent directement à une administration exemplaire, qui se transforme en interne et qui cherche à emmener le plus grand nombre dans cette voie de la transition.



Transformer
**l'action
publique**

Des engagements fermes et des actions symboliques fortes face à l'urgence climatique

Convention européenne des Maires

Membre de la convention des Maires pour l'énergie et le climat depuis 2009, la ville a renouvelé fin 2021 son engagement dans la nouvelle convention, dont les objectifs ont été révisés pour coller à la trajectoire visant la neutralité carbone et une Europe plus juste en 2050.



Ninawa , Gardien de Mère Nature à Grenoble

Le cacique Ninawa, voix de l'Amazonie et de l'Alliance des Gardiens de Mère Nature, qui rassemble les représentant-es de peuples indigènes du monde entier, s'est arrêté à Grenoble lors de sa tournée pour sensibiliser le grand public à la déforestation massive. Pour appui, le documentaire Terra Libre réalisé par Gert-Peter Bruch raconte les 30 ans de lutte menée par les peuples indigènes et leur chef Raoni contre la destruction de l'Amazonie. Ninawa, successeur du cacique Raoni est allé à la rencontre de lycéens de Voiron, convaincu que la jeunesse a le pouvoir de défendre notre planète.



L'Accord des Villes Vertes signé

La Ville s'est engagée dans le Green City Accord, qui vise à atteindre des progrès à l'horizon 2030 sur la qualité de l'air, de l'eau, la biodiversité, la pollution sonore, les déchets et l'économie circulaire. Sont attendus un plan d'action et la mesure des résultats d'ici 3 ans.

Du rouge pour alerter sur l'urgence climatique

Pour fêter les 5 ans de l'Accord de Paris et alerter l'État sur l'urgence climatique, les villes de Grenoble, Lyon, Bordeaux, Poitiers et Tours ont éclairé des bâtiments publics du 9 au 14 décembre 2020. A Grenoble, ce sont la Bastille et le Palais des sports, deux lieux emblématiques, qui ont été illuminés de rouge en soirée. Le dernier rapport alarmant du GIEC paru en août incite à agir plus vite.

Recours pour inaction climatique : l'État a 9 mois pour se rattraper

La décision rendue début juillet par le Conseil d'État, suite au recours déposé par la commune de Grande-Synthe, et auquel la Ville de Grenoble s'était associée est sans précédent. Il ordonne à l'État de prendre dans les 9 mois « toutes les mesures utiles » pour atteindre l'objectif de baisse de 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.



Des citoyens pour repenser complètement les politiques publiques de demain

Atelier citoyen de redirection écologique (ACRE)

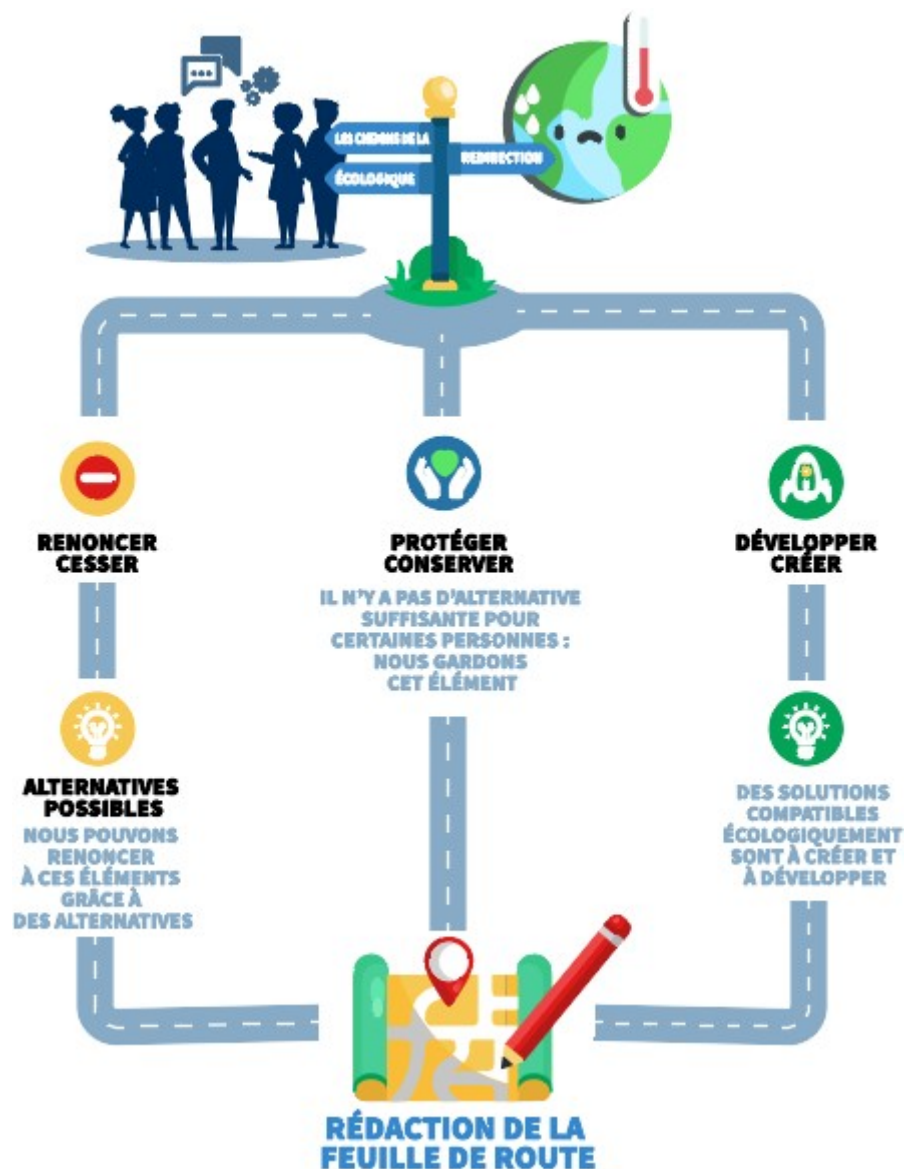
La Ville a lancé un dispositif pour associer les habitant-es à la construction des politiques publiques de demain qui doivent répondre à la fois aux problématiques environnementales qui imposent de repenser collectivement nos modes de vie, et à l'exigence de justice sociale, qui vise à réduire les inégalités et l'accès aux biens communs.

Accompagnée par une équipe de chercheurs du laboratoire *Origens Media lab*, spécialisé dans les démarches de redirection écologique, six groupes d'habitant.es représentant les six secteurs de la ville se sont réunis pour quatre séances de travail, durant lesquelles ils/elles ont réfléchi aux priorités pour leur secteur pour les prochaines années.

Les groupes ont été composés d'une majorité d'habitant.es tiré.es au sort (entre 20 et 25) à partir de critères de pluralité : parité femmes-hommes, représentation des différentes classes d'âges, représentation des catégories socio-professionnelles. Quelques volontaires issus des Conseils Citoyens Indépendants ou venant d'une démarche d'inclusion visant les mineurs, les résident-es étranger-es et le champ de la précarité ont pris part à ces ateliers.

Lors des ateliers qui se sont déroulées entre mars et juin 2021 au format 100 % numérique (en raison de la crise sanitaire), les participant-es ont été invité-es à identifier, choisir puis prioriser des enjeux pour leurs secteurs. L'objectif était de préserver ou accroître les usages nécessaires au maintien de l'égalité sociale tout en envisageant de renoncer ou modifier certaines pratiques ou équipements.

À l'issue de ces séances, chaque groupe a élaboré une feuille de route présentée lors d'une restitution à l'ensemble des participants et maires adjoints de secteurs en juillet. Ces feuilles de route seront rendues publiques et contribueront à l'écriture des projets de territoires. Ces ateliers ont permis l'élaboration d'un diagnostic citoyen sur lequel les élu-es rendront compte des décisions prises. À titre d'exemple, les ateliers citoyens ont notamment identifié les enjeux liés aux déplacements (conditions de renoncement à la voiture, tarification des transports), aux circuits d'alimentation ou encore la nécessité de mener des actions de sensibilisation sur le sujet.



La sobriété, une nécessité dans la transition bas-carbone

Bilan Carbone 2019 de la Ville : 61 500 t CO2e

Le Bilan Carbone 2019 de la collectivité a permis d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre (directes et indirectes) liées au patrimoine et aux services à 61 500 tonnes équivalent CO2, avec une incertitude de 25 %. Cela représente 1,7 % de l'empreinte carbone du territoire métropolitain soit 0,4 t CO2e / habitant-e grenoblois-e. Les émissions de gaz à effet de serre liées aux biens et services (fonctionnement et investissement) représentent 48 % des émissions totales, avec un niveau de précision à améliorer.

Courant 2021, afin d'aller progressivement vers une « comptabilité carbone » plus précise, des bilans carbones spécifiques ont été réalisés pour un évènement, la Biennale des villes en transition, et pour un équipement, le Musée de Grenoble.

Compte tenu des objectifs fixés par les Accords de Paris pour la France (passer de 11 t à 2 t CO2e/pers./an), ce bilan carbone constitue une étape importante, car il permet d'identifier les flux dont les activités de la Ville dépendent, de se rendre compte de ses vulnérabilités face aux risques énergie-climat et de la hauteur des marches à franchir.



À l'école, chaque geste compte

La Ville de Grenoble s'est engagée, à travers sa politique air-énergie-climat, à lutter contre le dérèglement climatique et à réduire ses consommations d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre.

Nous pouvons toutes et tous agir, par des comportements écoresponsables, pour contribuer à la préservation de l'environnement.



Accompagnement à la sobriété énergétique pour les agent-es de l'école Elisée Chatin

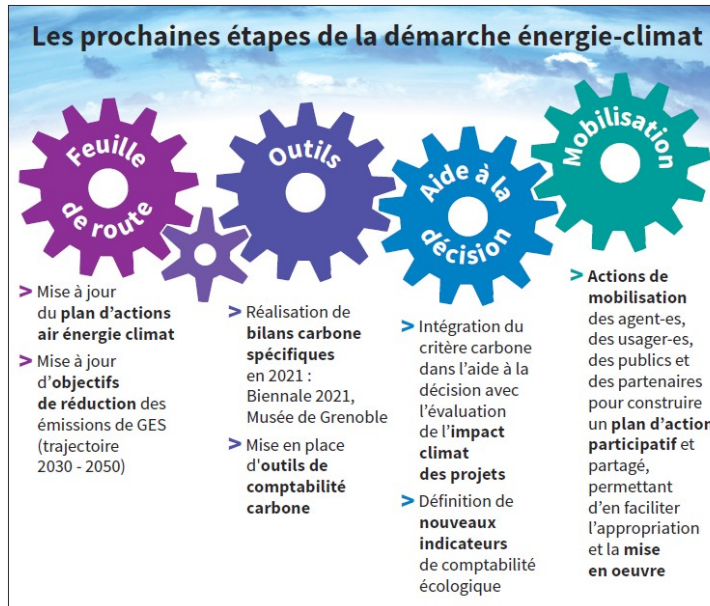
En 2021, le service Transition énergétique a mené avec les agent-es de l'école Elisée Chatin (entretien, office-restauration, ATSEM) un accompagnement visant l'appropriation de bonnes pratiques liées à l'énergie. Cette démarche, conduite dans le cadre du projet européen SONNET (Social Innovation in Energy Transitions), s'est appuyée sur une phase de diagnostic, d'« observation » des métiers des agent-es. Cela a permis, en plus d'explications données sur les travaux de rénovation récents, de concevoir avec les agent-es des supports d'info-sensibilisation : affiche éco-gestes, affiches spécifiques cuisine et éclairage, guide de bonnes pratiques. Cette action est complémentaire à d'autres actions menées par le service Transition énergétique avec les écoles : diagnostics et suivi des consommations, défi écoles à énergie positive..., plusieurs approches qui peuvent être étendues à d'autres écoles.

Prendre en compte les limites planétaires pour faire des choix stratégiques

Comptabilité carbone et écologique : aide à la décision et appropriation

Depuis 2020, plusieurs démarches ont été initiées pour davantage prendre en compte les limites planétaires (climat, biodiversité, ressources, sols, eau, etc.) dans le fonctionnement de l'administration :

- création d'une délégation aux « finances et comptabilité écologique »,
 - recrutement d'une personne en CIFRE lancée avec la Chaire de comptabilité écologique,
 - dialogues de « redirection écologique » avec chaque direction intégrant des indicateurs énergie-climat, qui ont eu lieu au printemps 2021.
 - élaboration d'un outil interne d'évaluation de l'impact climat des projets
 - évaluations impact climat ponctuelles, en appui aux services alimentation-restauration, numérique, commande publique,
 - info-sensibilisation, formation agent-es, ressources « éco-responsabilité ».
- Ces actions constituent des « premières briques » d'une prise en compte précise et une réduction des impacts environnementaux pour amplifier l'éco-responsabilité et ainsi renforcer la politique air-énergie-climat municipale.



Protocole de redirection écologique : l'exemple des piscines

En partenariat avec le laboratoire *Origens Media lab* ont été conçus et expérimentés des protocoles de redirection écologique, les premiers réalisés avec des habitant-es (ateliers de redirection écologique- ACRE).

Les seconds ont porté sur l'empreinte, les fonctions et l'évolution des usages de dispositifs publics, ici les piscines municipales avec les questionnements suivants : quel usage des piscines dans 10 voire 50 ans entre le savoir-nager obligatoire, les usages de bien-être ou soin ou les pratiques de loisirs ? Avec quelle politique d'accès équitable à l'eau, à la fraîcheur sur le territoire ? Comment se nourrir d'expériences étrangères ou plus proches pour anticiper les futures demandes des habitant-es et avec quelles infrastructures, quelles consommations de ressources ?

Un exercice mené avec les techniciens, les usager-ères qui bouleverse les choix d'équipement, afin d'apporter une réponse plus durable et solidaire de la part du service public.

Transition énergétique : des actions au long cours qui portent leurs fruits

Une toiture solaire de plus : 180 m² à la halle Balzac

L'installation solaire de 180 m² (36 kWc) sur le centre technique municipal (halle Balzac) est la 20^e installation d'Energy Citoyennes et le 5^e bâtiment sur Grenoble après 4 écoles et la Belle électrique. La Ville de Grenoble fait partie des fondateurs d'Energy Citoyennes, depuis 2016.



Conversion au chauffage urbain

Le collège Ampère, la MDH Capuche, la MJC Anatole France et l'EAJE Voie Lactée ont été connectés à un réseau de chaleur de plus en plus vert.

57 %, c'est la part des consommations d'énergie du patrimoine municipal couverte par des sources renouvelables ou de garanties d'origine renouvelable.

 **57%**
DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE
DU PATRIMOINE MUNICIPAL
SONT COUVERTES PAR DES
**ÉNERGIES
RENOUVELABLES**

*Répartis sur 11 toitures,
ce sont au total
**2 700 m² / 460 kWc de
solaire photovoltaïque**
qui sont installés sur
des bâtiments
municipaux.*

Programme de rénovation du patrimoine municipal

La rénovation au niveau BBC de 3 groupes scolaires (Painlevé, Ampère, Elisée Chatin) avec la SPL OSER s'est terminée. Celle du groupe scolaire et du gymnase Joseph Vallier est en cours. Les consultations pour de futurs travaux et programme de diagnostic préparent déjà d'autres rénovations à venir, au pôle enfance Les Trembles et sur les gymnases Malherbe et Léon Jouhaux.

Ces travaux de rénovation concourent à la trajectoire de réduction des consommations d'énergie de la Ville. Les objectifs municipaux fixés sont de -45 % en 2030 par rapport à 2005 pour les consommations d'énergie, et -65 % des émissions polluantes.



Bilan fluides 2019 : les économies se poursuivent

Le bilan annuel de consommation réalisée par le service Transition énergétique rapporte une baisse globale continue des consommations d'eau et d'énergie dans les bâtiments municipaux : -9 % pour l'eau potable et -1 % pour l'énergie du patrimoine bâti (évolution 2018-2019).



Flotte de véhicules Ville

Le renouvellement de la flotte d'ici 2025 pour répondre à l'objectif zéro diesel se poursuit. Depuis mars 2020 sur les 102 véhicules réceptionnés, on compte 23 véhicules électriques, 49 au gaz naturel et 22 à l'essence. Les 145 vélos achetés en 2020 permettent de franchir le cap des 1000 vélos pour les agents-es.

Forfait mobilités durables (FMD)

Il s'agit du nouveau dispositif incitatif pour des déplacements domicile-travail vertueux. Cette prise en charge financière facultative est forfaitaire et concerne les frais de déplacements réalisés par les agents avec leur vélo ou en covoiturage. Le dispositif vient compléter l'offre des plans de mobilité de la Ville et du CCAS.

Sensibiliser et agir au quotidien

Sensibilisation des agent-es

Sessions d'info-sensibilisation à l'hôtel de Ville, visites des locaux techniques (chauffage, ventilation...), page « éco-gestes » sur l'intranet et dans le guide de l'agent-e, affichages spécifiques dans les bâtiments... de quoi sensibiliser toujours plus.



Pour votre santé, suivez la flèche !

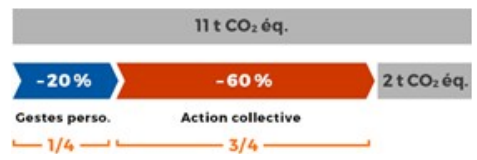
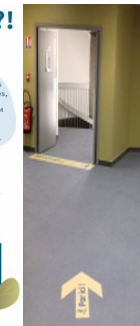
Un dispositif d'incitation (« nudge ») a été installé sur les escaliers du Centre Communal Camille Claudel : fléchage au sol, affiches thématiques (santé, bien-être) pour inciter les agent-es à prendre les escaliers plutôt que les ascenseurs.

Envie de vous dépenser ?! Prenez les escaliers !

C'est un excellent moyen d'entraîner quotidiennement sans courir et sans investissement. Cela permet d'augmenter leur rythme sans y passer beaucoup de temps. Pourquoi ? Tout fait en hauteur dans une bonne posture. Prenez l'escalier tous les jours (pendant 2 mois) jusqu'à une séance de sport supplémentaire de 30 min par semaine.

On brûle ainsi des calories supplémentaires, et on accroit sa force et son endurance en faisant travailler des muscles généralement peu sollicités, pour rester en forme pour longtemps.

En fonction de la vitesse à laquelle on prend l'escalier, le nombre de marches est de :
5 et 15 fois plus d'énergie que les marches.
Marcher à 1 à 3 marches.
Descendre = sans à brûler.



Source : Faire sa part ? (Carbone 4)

« Nos gestes climat »

Cet outil développé par l'Ademe permet d'évaluer facilement son empreinte carbone personnelle. Il a été intégré directement au site grenoble.fr pour que chacun fasse sa part face à l'urgence climatique.



Cartes « Bienvenue à Claudel »

Des « cartes clé en main » destinées aux agent-es du Centre Communal Camille Claudel portent sur l'énergie, l'eau, le numérique, les déchets, les déplacements et l'alimentation (disponibles aussi sur l'intranet).

Projet de charte éco-responsabilité pour les associations

Testée avec 6 associations (secteur culture et sports) courant 2021, cette charte propose une sélection d'engagements, leur traduction en plans d'actions et info-sensibilisation sur la sobriété numérique.

Charte d'engagement commun Associations-Ville pour l'éco-citoyenneté - Phase test

Quel que soit notre niveau – individuel, associatif, institutionnel, économique – nous pouvons tous agir pour contribuer à la préservation de l'environnement. La Ville de Grenoble s'engage, à travers sa politique air-énergie-climat, à lutter contre le dérèglement climatique et à réduire notre dépendance à l'énergie.

Objectifs : La présente charte a pour objectifs :

| Thématique | Orientations | Engagements (M, E, R, A) |
|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| Implication de l'ensemble des membres de l'association : | Inscrire l'éco-citoyenneté (et/ou la transition bas-carbone) comme gîte(s) valeur(s) de l'association ET/OU pour les associations culturelles) Intégrer la transition écologique dans les thèmes abordés : séjours, représentations | |
| gouvernance, sensibilisation, valorisation | Mener des actions de sensibilisation concrètes au cours de l'année : enjeux climat et énergie, rapport au vivant, biodiversité, éco-gestes, comment passer à l'action... ET/OU Organiser des temps d'échange entre les adhérents sur l'éco-citoyenneté et/ou l'empreinte carbone Encourager chaque adhérent à avoir une pratique responsable et « éco-citoyenne » ET/OU Notifier un code de bonnes conduites de l'association Réaliser une évaluation des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'association (partielle ou | |

Gestes éco-citoyens sur grenoble.fr

Mise en ligne de liens utiles (outils, guides, ateliers, acteurs locaux) pour comprendre les enjeux et agir au quotidien : empreinte carbone, alimentation, achats, mobilité, déchets, numérique, etc.



Des évènements écoresponsables

Élaboré dans le cadre de la Biennale des villes en transition 2021, ce guide sert de point de départ aux services supports pour adopter durablement des pratiques écoresponsables, et ce dès l'année Grenoble Capitale Verte.

Biennale des Villes en transition

Eco-responsabilité

Bienvenue dans cet espace d'informations ludiques de sensibilisation à l'éco-responsabilité.

- Démarche d'événement éco-responsable
- Nos gestes climat
- Mon-impact transport
- Mes fruits et légumes de saison
- Mon convertisseur CO2
- Gestes éco-citoyens

Biennale écoresponsable

Cette rubrique créée sur le site web de la Biennale propose des outils de calcul de l'empreinte carbone individuelle, des ressources pour s'informer et des explications sur la démarche d'éco-événement.

Appel aux dons du CCAS

Une collecte de fournitures scolaires destinée aux familles de ses structures d'hébergement essentiellement Le Rondeau et le SHA, a été lancée par le CCAS pour la rentrée. Un bilan positif avec beaucoup de dons de particuliers (dont des agent-es Ville/CCAS) mais aussi d'autres institutions telles que le Département.



Cuisine centrale : repas bio, locaux, végétariens

Les restaurants scolaires proposent dans leurs menus 65 % de composantes labellisées EGALIM dont 60 % de produits bio et le plus possible en circuit court, en lien avec l'association Mangez bio Isère. Les labels de qualité sont également recherchés (Label Rouge, IGP, AOP et pêche durable). Pour les crèches, c'est 95 % de produits bio en moyenne servis depuis janvier 2020. Pour les seniors, le bio est également introduit autant que possible.

Dès à présent, Grenoble propose 1,5 repas végétarien par semaine, en avance sur l'obligation légale, et vise l'objectif de passer à 2 repas. Une alternative quotidienne végétarienne sera proposée aux scolaires à partir de septembre 2022.

Le Mois de la transition alimentaire

Du 22 septembre au 31 octobre 2020, la 1ère édition du mois de la transition alimentaire organisée par 7 partenaires du Projet Alimentaire inter-Territorial, dont la Ville, a proposé au grand public de nombreuses activités pour soutenir les filières locales et favoriser l'accès des habitant-es à une alimentation saine, sûre, durable. En 2021, le mois a lieu du 22 septembre au 22 octobre.

Projet PUR : prévention et formation au bionettoyage

Afin de préserver la santé des agent-es (réduction des accidents et des maladies professionnelles), et leur permettre d'évoluer dans leurs pratiques, le CCAS (Pôle bien être au travail, associé à la Direction d'action sociale petite enfance) a lancé le projet PUR : Pour une meilleure Prévention des risques chimiques, biologiques et des TMS (Troubles musculosquelettiques), une Utilisation Raisonnée des produits d'entretien et des méthodes de bionettoyage. Des formations des agent-es et des encadrant-es ont été organisées ainsi qu'un accompagnement sur le terrain. Une action concrète qui contribue aussi à la préservation de l'environnement.

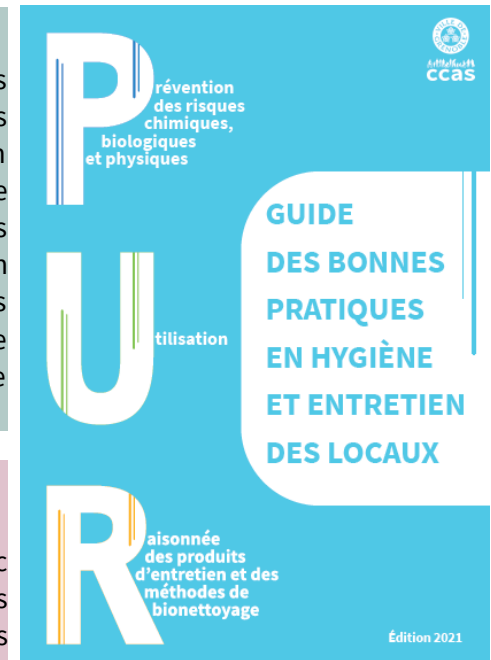
Don de mobilier pour ne rien jeter

A l'occasion du déménagement du CCAS dans les nouveaux locaux municipaux Camille Claudel, 4 associations (Episol, Les Restos du cœur, Issue de secours, L'escale) ont pu bénéficier d'un don de mobilier. Une action « zéro déchet » de bon sens qui fait rimer déménagement avec solidarité.



Bientôt le remplacement des barquettes plastiques

En 2021 a été effectué un diagnostic pour le remplacement des barquettes plastiques par des contenants réemployables dans le cadre du portage de repas à domicile. En effet, la loi EGALIM impose de sortir du plastique pour l'ensemble de la restauration municipale d'ici 2025.



Faire rimer santé des agent-es et préservation de l'environnement

De la Biennale des Villes en transition à Capitale verte européenne

Bilan de la Biennale 2021 en format hybride

Du 1er au 4 avril 2021, la troisième édition de la Biennale des Villes en transition nous a donné l'occasion d'échanger et de réfléchir ensemble, autour du fil rouge thématique de « l'essentiel »

De nouveaux mots sont entrés dans notre vocabulaire de citoyen-nes du monde empêché-es par la pandémie, mais d'autres se mettent aussi à résonner plus fort : adaptation, résilience, changement...

Les rapports scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) se succèdent, tout comme les conférences des parties (COP), nous alertant à la fois sur l'aggravation du changement climatique et sur une trajectoire incontestable : notre modèle de société n'est pas compatible avec les limites de notre planète. Comment repenser les bases d'une société équilibrée, robuste, épanouissante et respectueuse de notre environnement, mais aussi plus sociale et plus démocratique ?

Proposée par des habitant-es, des associations, des entreprises, des universitaires et des collectivités locales du monde entier qui agissent au jour le jour, cette édition introduisait également le temps fort à venir : l'année 2022, qui consacrera officiellement Grenoble Capitale verte européenne !

L'édition 2021 et ses 125 événements, réunissant près de 40 000 participants, dont de nombreuses personnalités étrangères, comme Frans Timmermans, Vice-Président de la Commission européenne, ou Bruno Latour, sociologue, s'est déroulée dans des conditions très spéciales : beaucoup de débats, d'échanges, d'ateliers participatifs se sont fait en distanciel, situation sanitaire oblige... Plus d'une centaine d'événements protéiformes en numérique sur 4 jours, c'est une première nationale !

A noter, malgré ce contexte, l'effort réalisé à nouveau pour toucher des publics cibles bien différents : familles, enfants, professionnels, associations, habitant-es, entreprises, élu-es, collectifs artistiques, étudiant-es... de Grenoble ou d'ailleurs ! Le passage au numérique n'a pas empêché la Ville de penser enfin la démarche écoresponsable d'un tel événement, avec l'évaluation finale de son empreinte carbone.



Prêts pour Grenoble Capitale Verte Européenne 2022 !

Une équipe et des instances opérationnelles

Après l'annonce des résultats le 8 octobre 2020, l'année écoulée s'est concentrée sur la mise en place de la gouvernance capitale verte et la préparation de la programmation, de la communication ainsi que la mise en place de défis pour le territoire.

Au niveau de la gouvernance partenariale, une Agence capitale verte européenne, sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Public rassemble le département de l'Isère, Grenoble-Alpes Métropole et la ville. Des partenaires privés vont rejoindre cette aventure collective.

Des conventions financières ont par ailleurs été signées avec l'État, le conseil départemental et la Métropole. Aujourd'hui, après les recrutements opérés depuis le printemps, l'équipe dédiée au complet (14 personnes) est opérationnelle.

Un Comité opérationnel constitué par les parties prenantes du GIP et la Préfecture se réunit tous les 15 jours pour piloter ce projet ambitieux.

Ouverture des festivités le 15 janvier prochain, avec le Commissaire Européen, le Président de la République et de nombreux élus européens

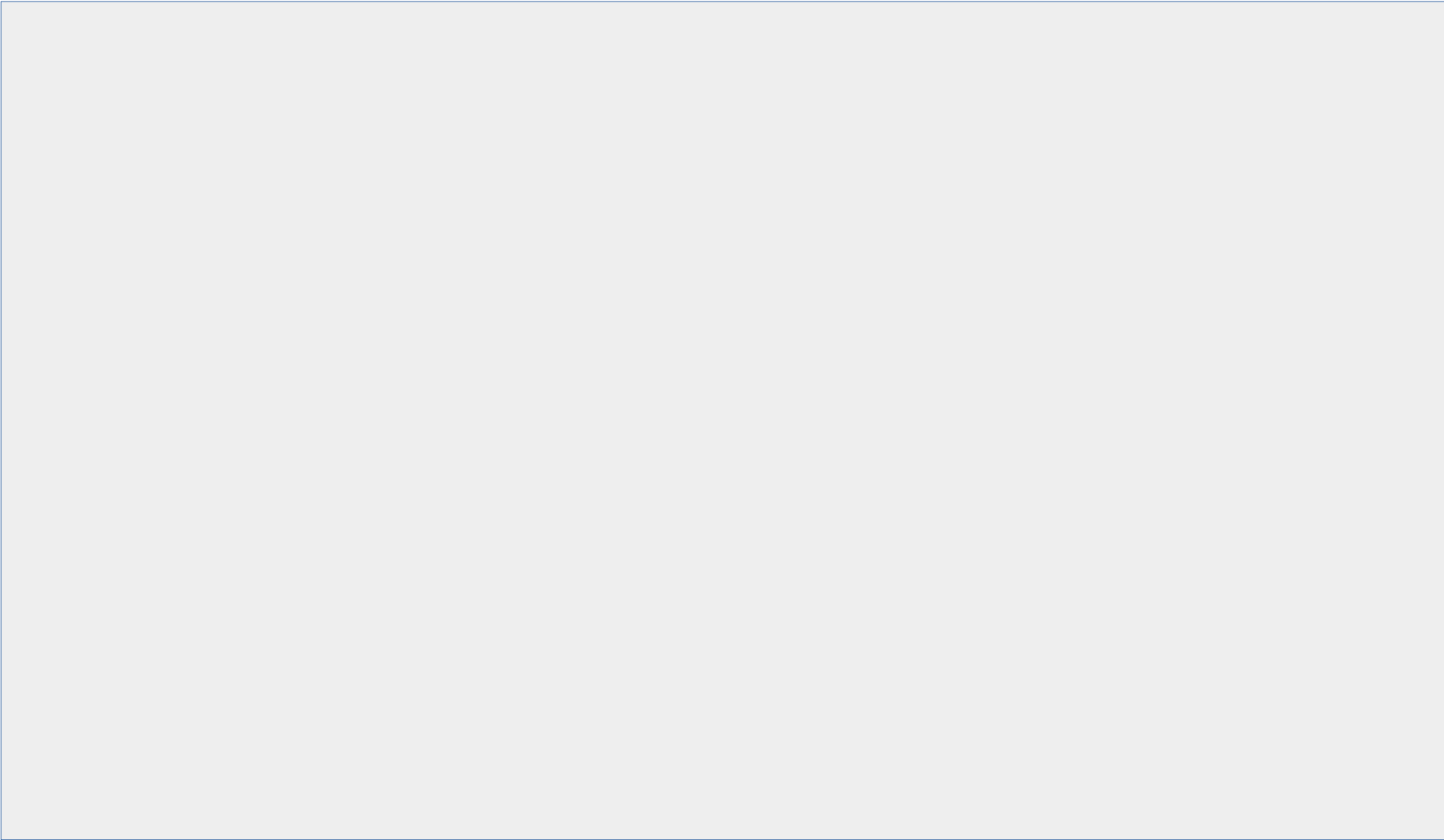


Appel à évènement et défis pour le territoire

Le titre de Grenoble Capitale Verte Européenne 2022 est une formidable reconnaissance du travail accompli sur les transitions, mais aussi l'opportunité d'amplifier la dynamique en se fixant de nouveaux défis, plus ambitieux et en embarquant des centaines de nouveaux acteurs de territoire. En octobre 2021, on recensait déjà 250 évènements pour 2022, organisés par de nombreux acteurs locaux, mais également par des partenaires nationaux et internationaux qui auront lieu à Grenoble et sur un large bassin de vie. Un appel à participation a été lancé début octobre pour élargir encore la palette d'action proposée et faire en sorte que Capitale Verte soit l'occasion pour tous les acteurs de changements et de passage à l'action pour une ville résiliente et solidaire.

Un conseil scientifique indépendant, actif dès 2020, travaille actuellement à l'organisation de nombreuses conférences et animations pour partager leurs connaissances et discuter avec les citoyens afin de développer science participative et controverses de qualités tout au long de l'année 2022.

IV. Focus 2021 : Place aux enfants



Place(s) aux enfants, outil majeur de transformation des espaces publics

À la croisée des enjeux de qualité de l'air, d'adaptation au changement climatique et de mobilité durable, le projet « Place(s) aux enfants », porté par la Ville de Grenoble, représente un outil majeur de transformation des espaces publics. En agissant sur la sécurisation aux abords des écoles, ce projet permet d'apaiser la circulation motorisée et de proposer des espaces publics conviviaux au sein des quartiers, tout en poursuivant la désimperméabilisation et la végétalisation du territoire. Les Place(s) aux enfants proposent :

- **Dans une première phase, un espace piétonnisé** : réservée aux piétons et modes actifs ; en fonction des contextes, la circulation et l'arrêt sont autorisés aux véhicules des ayant droits et notamment des riverains selon règlement (et dans tous les cas aux véhicules de secours et de services).
- **A terme, un espace végétalisé et un îlot de fraîcheur à terme** : la végétalisation sera renforcée, le sol est déminéralisé, des arbres seront plantés, et des massifs de pleine terre aménagés. Des points d'eau seront implantés dans la mesure du possible.
- **Un espace apaisé** : les rues sont libérées de la circulation motorisée et peuvent être investies par les habitant-es-es, parents et enfants.
- **Un espace convivial** : l'implantation de mobilier urbain transforme les rues en espaces publics conviviaux, encourageant échanges et liens sociaux.
- **Un espace animé** : la rue libérée autorise l'animation de l'espace, tout au long de l'année. En fonction des sites, des zones pourront être réservées à l'agriculture urbaine, au jardinage, aux jeux ; les habitant-es deviennent des acteurs et actrices de cette animation.
- **Un espace concerté** : l'aménagement définitif des rues fera l'objet d'un travail de concertation avec les habitant-es-es et les usager-es.
- **Un espace unique** : l'aménagement s'appuie sur les spécificités de chacun des sites afin de s'adapter aux différents quartiers et contextes urbains.

La Métropole, compétente en matière de voirie, le SMMAG en matière de mobilité, sont des partenaires privilégiés de ce projet impulsé par la Ville lors d'une première phase réalisée cet été 2021. D'autres partenaires comme l'association *Rue de l'avenir* partagent les ambitions du projet. La Ville a budgété 3 M€ pour ce projet pluriannuel.



La première phase du projet : des rues libérées de la circulation automobile devant 13 écoles élémentaires et maternelles

À la rentrée de septembre 2021, 13 rue accueillants des écoles ou groupes scolaires sont devenus piétonnes. Les rues d'intervention trop complexe, font l'objet d'étude complémentaires.

Selon le contexte et les usages de chaque rue, différents dispositifs (de la simple signalétique au contrôle physique des espaces avec barrière amovible, potelets ou bornes) ont été mis en place pour le contrôle d'accès à ces nouveaux espaces.

Les études et la concertation pour engager la transformation progressive de ces rues en espaces publics plus pérennes débutera sur l'hiver 2021/2022.

Il s'agit également de stabiliser le fonctionnement de ces espaces réalisés en phase transitoire : incivilités routières, fonctionnement des usages en lien avec la place.



La seconde phase du projet démarrera en 2022

Il s'agira de continuer le processus d'aménagement pérenne pour les 13 sites en phase transitoire et les 2 rues transitoires reportées pour cause technique (Sidi Brahim et allée des Romantiques).

L'objectif visé est de réaliser plusieurs rues par an en aménagements définitifs entre 2022 et 2026. Les interventions seront priorisées au regard des opportunités et des besoins exprimés par les habitant-es, usager-es et parents d'élèves. C'est la Métropole qui réalisera les aménagements en lien avec la Ville sur ses compétences.

Sur les sites déjà en zone piétonne devant les écoles, un travail de concertation sera mené pour amener de nouveaux éléments d'usage afin de créer un espace convivial utilisable par toutes et tous.

Une évaluation permettra d'appréhender la réalisation de ces divers objectifs de transition écologique tant sur la conception du projet (et sa dimension concertée), que sur les effets attendus en matière de santé, d'environnement et de cohésion sociale.

Sources

Sauf information contraire, les photographies sont réalisées par les photographes de la Ville : Auriane Poillet, Sylvain Frappa, Thierry Chenu, Alain Fischer, et Jean-Sébastien Faure.

La réalisation du rapport annuel 2021 est coordonnée par la Direction Ville Ouverte de la Ville de Grenoble, direction en charge des coopérations locales, européennes et internationales au service des transitions.

Des informations complémentaires sont à retrouver sur www.grenoble.fr et notamment sur les pages « Actualité », « Espace presse » et dans la section « Vie municipale » du site internet.

Le webzine de la Ville de Grenoble, <https://www.gre-mag.fr/>, permet également de compléter ces informations.

Pour ce rapport, 18 entretiens ont été réalisés auprès d'agents de la Ville de Grenoble et du CCAS.

